

HELLEMMES Actualités

N°42 JUIN 2016

LE MAGAZINE D'INFORMATION DES HELLEMMOIS | www.hellemmes.fr



PAGE 10

DOSSIER

Ça bouge au Centre de rééducation l'Espoir



PAGE 16

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Hellemmes actualités réserve désormais une tribune à vos conseils de quartier



PAGE 33

ANIMATION

Hellemmes le plein air / Fête de la musique / Festival des popottes roulantes / Festivités du 14 juillet...

Mymobcity, Hellemmes dans votre poche !

Retrouvez toutes les infos hellemmoises sur une nouvelle application gratuite compatible avec toutes les technologies et adaptée à tous les écrans : Mymobcity... navigation intuitive, recherches et géolocalisation, notifications, l'application offre beaucoup d'option. La commune d'Hellemmes étant présente sur cette appli, les commerçants, les restaurants, les associations hellemmoises peuvent aussi se référencer gratuitement bénéficiant ainsi d'une visibilité accrue.

RDU sur www.mymobcity.fr



SOMMAIRE

Actualités

4

- Stationnement - Mise en place de zones bleues en centre-ville
- Travaux/Voirie - Chantiers en cours
- Dév. Durable - Centrale photovoltaïque à Jenner / Lampes à LED / Robinetterie
- Circulation - Double-sens cyclables et tourne-à-droite
- Aménagement - Squares Jules Ferry et 18 juin + Point d'étape Fives Cail

Dossier

10

- Centre de rééducation de l'Espoir...

Rencontre

14

- Pierre-Edouard Martin et Hélène Frugier, brasseurs amateurs

Actions (éducation, emploi, insertion, solidarité...)

16

- Jeunesse - Les rendez-vous d'Akafet'
- Démocratie participative - Rencontre inter-conseils de quartiers
- Démocratie participative - Les infos des conseils de quartiers
- Seniors - Flash Espace Seniors
- Développement économique - ANGE, nouvelle boulangerie sur le quartier de l'Épine
- Développement économique - ANIOS, entreprise hellemmoise de renommée internationale
- Développement économique - Femme et créatrice de mon emploi
- Prévention-Sécurité - Présentation du COVISUR
- Communication - Un nouveau site pour la rentrée

Evasion (culture, sport, loisirs...)

33

- Concours - Grand jeu de la plus belle photo de vacances
- Culture - Les donneurs de voix
- Animation - Famille en fête
- Culture - Hellemmes le plein air / Fête de la musique / Popottes roulantes
- Animation - Festivités du 14 juillet
- Animation/Sport - Opération Nos Quartiers d'été
- Sport - Hellemmes, le nez dans le guidon
- Animation - ALSH d'été

Vie pratique

42

- Recensement pour les moins de 16 ans.
- Opération Tranquillité Vacances.

Expressions politiques

43

- Tribunes des différents groupes politiques siégeant au Conseil Communal.





édito



Frédéric Marchand
Maire d'Hellemmes
Conseiller départemental du Nord

Ça va bouger cet été...

Vous avez été très nombreux cette année à le célébrer en rythme et en chansons dans l'ensemble de nos quartiers lors des fêtes de voisins... Le printemps s'en va... même si ces derniers jours ont été arrosés !

Dans quelques jours, synonymes de loisirs et de détente, ce sont les vacances d'été et les beaux jours qui arrivent enfin ! Et avec eux leur cortège de festivals, kermesses, spectacles et autres réjouissances de plein air pour faire en sorte que notre commune soit toujours plus agréable à vivre et à partager.

L'été sera coloré, et plus particulièrement du vert puisque nous avons fait en sorte que nos parcs et jardins soient mis à l'honneur tout au long des événements qui rythmeront cette période estivale.

Les différents centres de loisirs, les services communaux, les directions de l'Education-Jeunesse et des Sports seront ouverts pour proposer de nombreuses activités aux enfants et ados afin qu'ils puissent passer un agréable été. Hellemmes en famille, Hellemmes le plein air, la fête de la musique, les festivités du 14 juillet, l'opération Nos Quartiers d'Été ou Le nez dans le guidon... sont autant d'événements qui permettront le rassemblement du plus grand nombre et valoriseront nos espaces extérieurs.

Ce numéro de votre magazine d'information revient également sur les travaux d'aménagement qui ont eu lieu ou qui sont en cours de finalisation pour vous offrir un cadre de vie plus confortable et sécurisé.

Une nouvelle boulangerie à l'Epine, des mouvements à Anios, des femmes qui prennent leur destin en main via l'auto-entreprenariat... le développement économique occupe aussi une place importante dans cette édition estivale, avec un dossier spécial entièrement consacré au centre de rééducation L'Espoir et son projet d'extension.

Avec la rencontre de Pierre Edouard Martin et Hélène Frugier, ce sont d'autres initiatives citoyennes que nous mettons aujourd'hui en lumière.

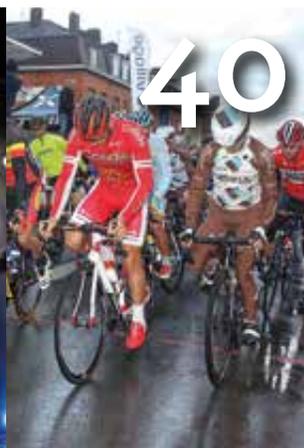
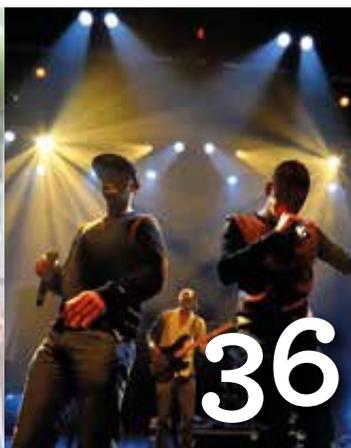
L'été est le moment idéal pour redécouvrir les richesses de notre patrimoine et profiter de tous les rendez-vous festifs et culturels qui vous attendent. Toutes les énergies se sont mobilisées pour vous proposer de nombreuses idées de sorties, au centre-ville comme dans les quartiers : concerts, balades, activités ludiques, culturelles et sportives... sans oublier l'incontournable feu d'artifice qui embrasera le ciel du parc Engrand le 14 juillet.

Alors rendez-vous à toutes et tous pour un bel été, riche en activités, en découvertes et en émotions !

Bien à vous

« L'été est sans doute la période la plus propice pour redécouvrir. Redécouverte de soi, des autres, de son environnement ou bien du vaste monde... Bel été à toutes et tous »

Frédéric MARCHAND



HELLEMES ACTUALITÉS / N°42 JUIN 2016

Edition : Mairie d'Hellemmes

Direction de publication : Frédéric Marchand

Rédaction : Jack Nannini / Flash Seniors : Gilles Ducrocq,

Daniel Flinois, Jean-Marie Gilger, Claude Hurtaux,

Ginette Lasselin, Armande Vangermée,

Madeleine Vermeersch, Anita et Pierre Branswick.

Photos : Alain Conion, Molino Luminaristes, Julie Truchot

Maquette : www.davidbriatte.com

Impression : NordImprim

Tirage : 9000 exemplaires

Périodicité : Trimestriel - Dépôt légal : 2016



STATIONNEMENT

En centre-ville, deux zones bleues sont opérationnelles

Comme annoncé dans l'édition précédente, la commune a profité du réaménagement de la rue du Théâtre de Verdure et du parvis de l'Eglise Saint Denis pour repenser entièrement le stationnement.

De nombreuses places de parking étaient mises à disposition des riverains et usagers à proximité des commerces et des équipements publics, mais la plupart demeuraient inaccessibles au vu du phénomène des voitures ventouses auquel nous nous heurtons. Aussi, afin d'enrayer ce phénomène et favoriser la rotation du stationnement en centre-ville, la commune a décidé, en accord avec l'Union des Commerçants Hellemmois (UCH) de recourir au principe des zones bleues.

Deux zones bleues ont ainsi fait leur apparition : la première sur le parking face à l'Espace des Acacias (place Hentgès), et la seconde le long du nouveau parvis rue Abbé Six (entre les rues Théâtre de Verdure et Faidherbe). Le stationnement y est gratuit, mais limité à 1h30 entre 8h et 18h en semaine et entre 8h et 14h le samedi, avec utilisation d'un disque bleu qui devra indiquer l'heure du début de stationnement et être visible de l'extérieur au niveau du pare-brise. En dehors de ces créneaux, les places redeviennent libres.

Après une large campagne d'information et une période test avec avertissement préventif des contrevenants, les zones sont désormais opérationnelles et tout manquement à la réglementation mise en place est passible d'une contravention d'un montant de 17 €.

Des disques réalisés spécifiquement par l'UCH sont à votre disposition gratuitement chez vos commerçants ainsi qu'en mairie d'Hellemmes (quantité limitée). Vous pouvez également vous en procurer dans les garages et magasins automobiles et les supermarchés (2 à 3 €).

En Chiffres :

- 91 places libres,
- 36 places en zone bleue,
- 6 places PMR
(2 en zone bleue),
- 3 places pour l'autopartage
- 1 place dépose minute
(halte-garderie).



VOIRIE

LES TRAVAUX DE VOIRIE SE POURSUIVENT

Rue Fénélon :

Après la réfection complète des trottoirs avec pose de mobilier urbain (potelets et barrières), la reprise d'enrobé et pavage au niveau du carrefour en mars dernier, la première phase est aujourd'hui achevée. Les services de la MEL (Métropole Européenne de Lille) ont procédé aux travaux de maintenance des enrobés en chaussée entre les rues Jules Guesde et Faidherbe.

La seconde phase des travaux reste programmée pour le dernier trimestre de l'année.

Rue Philippe Lebon :

Le tronçon de la rue compris entre Vaucanson (Lille-Fives) et Chanzy fera lui aussi l'objet d'une intervention de la part de la MEL au cours de ce semestre. Pas de travaux d'enfouissement de réseaux ou remplacement de canalisation, il ne s'agit que de travaux d'entretien des enrobés en chaussée dont l'état rend la circulation très inconfortable.

Rue du Théâtre de Verdure :

La période estivale sera également mise à profit pour reprendre les enrobés sur la partie située entre le parking arrière de l'Espace des Acacias et la rue Roger Salengro (pour terminer la rue suite au réaménagement du parvis). Côté mobilier urbain, des chaises et un banc seront prochainement installés sur le parvis de Saint Denis.

Rue F. Buisson / Bd de l'Ouest :

Le secteur « Blason », en limite de Villeneuve d'Ascq, fera aussi l'objet de travaux pour le renforcement électrique de la ligne qui alimente notamment le métro.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une centrale photovoltaïque pour l'école Jenner



Une double dimension environnementale et économique

L'installation d'une centrale solaire photovoltaïque autonome permet d'assurer une maîtrise des coûts liés à la consommation d'énergie de l'école, et surtout, d'offrir une alimentation propre en énergie renouvelable. Mise en service en avril 2016, la centrale photovoltaïque autonome fonctionne depuis sans difficulté et nécessite peu de maintenance.

Grâce aux 220 m² de modules installés sur la toiture dont l'étanchéité a été entièrement remise à neuf, l'école peut désormais revendre l'électricité produite à EDF, ce qui génère indirectement une baisse des factures pour la commune. Ce dispositif qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie, est en effet une réelle source d'économie car avec une production annuelle estimée à 40.000 Kwh, c'est plus de 60% de la consommation électrique de l'école qui est assurée par le dispositif.

L'investissement global pour la commune s'élève à 184.000 € et le retour sur investissement est estimé à 25 ans. Pour ce dossier très technique, la commune a été accompagnée par le groupement d'entreprises d'éclairage public Cofely Ineo et Citéos, qui a réalisé les études préalables et assuré la mise en œuvre du chantier.

Après cette première expérience, c'est le LCR des Tisserands qui fera l'objet, dès la fin de l'année, d'une installation photovoltaïque.

Eclairage Public



Depuis plusieurs années, la commune a mené une série d'actions afin de réduire sa consommation d'électricité et notamment celle liée à l'éclairage public. Ces mesures ont porté leurs fruits puisque la consommation liée à l'éclairage public a considérablement baissé.

Ces économies ont été rendues possibles grâce notamment aux travaux d'isolation réalisés sur les bâtiments publics, une sensibilisation auprès des services communaux et des «gros consommateurs» d'éclairage public, tels que les salles de sport et terrains de foot, ainsi qu'une campagne de remplacement progressif des anciennes lampes par des éclairages à LED.

Les économies vont continuer sur l'année 2016, puisque de nouvelles artères ont été équipées, comme la rue Chanzy, la rue de l'Abbé Six et le sentier du Curé, permettant une diminution des consommations de 35%. La gradation de l'éclairage d'une trentaine de rues permet également la baisse des consommations de 40% entre 00h et 04h du matin.

LE PRINCIPE :

Les installations produisent de l'énergie électrique à partir de la source gratuite qu'est le soleil. Elles sont absolument passives et ne nécessitent aucune surveillance particulière

- ▶ L'onduleur transforme le courant continu produit en courant alternatif.
- ▶ L'électricité produite est vendue (partiellement ou en totalité) mais consommée par le producteur lui-même ou les utilisateurs les plus proches.
- ▶ Les constructeurs garantissent un niveau de performances au moins égal à 80% de la puissance initiale après 25 ans de fonctionnement.

Des boîtiers peuvent gérer et calculer les besoins en électricité, pour optimiser l'autoconsommation.



Economie d'eau

Dans le cadre du programme de réduction des consommations, et plus particulièrement celles liées à l'eau, la commune a procédé au remplacement de 330 robinets (lavabo, douche, urinoir,...). Des travaux entièrement réalisés en interne par les services communaux.

L'utilisation de robinets temporisés permet d'éviter le gaspillage de l'eau dans les collectivités et les lieux publics. Son fonctionnement à l'aide d'un bouton poussoir ou grâce à une commande infrarouge réduit considérablement la durée d'écoulement et favorise une économie d'eau pouvant atteindre 50 % sur chacun des points traités.

Cette installation est également possible chez soi (cuisine, salle de bains, WC) puisque le robinet poussoir se décline sur de nombreux modèles, pour tous types d'équipement et très confortable à l'usage. De plus, il est particulièrement hygiénique car sa fermeture est automatique, encore plus lorsque le système se déclenche sans contact des mains. Enfin, les matériaux qui le composent sont généralement anticorrosifs et anti-tartre, ce qui facilite son entretien. Alors si vous souhaitez vous aussi faire un geste pour la planète tout en faisant des économies substantielles, n'hésitez pas à installer ce type de robinet chez vous !

Les règles de circulation changent, les habitudes doivent changer également !



CIRCULATION

Une question de bon sens...

Le double sens cyclable permet à chacun d'utiliser le vélo pour ses déplacements (travail, loisirs, etc.), tout en évitant les grands axes, plus dangereux car plus fréquentés par les véhicules motorisés.

Qu'est-ce qu'un double sens cyclable ?

Il s'agit d'une voie à sens unique pour les véhicules motorisés, que les cyclistes peuvent emprunter dans les deux sens.

Depuis Juillet 2008, la réglementation le rend obligatoire dans les zones de circulation apaisée en sens unique : zones 30 et zones de rencontre. La Métropole Européenne de Lille (MEL) met donc progressivement en conformité nos rues à sens unique, particulièrement les zones 30. Sur le territoire, 600 rues, soit 117 km environ, sont concernées et doivent faire l'objet d'études et d'aménagements.

À ce jour, il existe plus de 65 kilomètres de zones 30 aménagées avec un double sens cyclable sur le territoire de la Métropole.

Comment le reconnaître ?

Un panneau spécifique ou une signalisation sous le panneau « sens interdit » marque chaque entrée de voie à double sens cyclable.



Des pictogrammes matérialisent au sol la voie cyclable, tout en indiquant le sens de circulation. Ils rappellent que les vélos circulent dans les deux sens.

6



Un contre sens cyclable a été tracé rue Dordin, fin mai, permettant aux cycles de prendre la voie dans les deux sens, pour une meilleure fluidité des déplacements.

Le double sens cyclable sans danger ?

Qu'il n'y ait aucune ambiguïté : le double-sens cyclable n'est pas un aménagement protégeant miraculeusement le cycliste de tout accident. Il n'est pas sans danger, tout comme les déplacements à pied, en voiture, ou même en transport en commun.

Le principal défaut du double-sens est sans doute qu'il est encore méconnu du grand public. Ainsi, de nombreux automobilistes sont encore persuadés qu'un vélo roulant dans un double sens cyclable circule forcément en sens interdit, et ce 7 ans après la parution du décret l'autorisant. Cette méconnaissance du code de

la route concourt par ailleurs à l'impression diffuse que les cyclistes continuent de faire « n'importe quoi », ce qui serait donc « dangereux ».

Une ville plus agréable et plus efficace est une ville où tous les modes de transport arrivent à cohabiter de façon apaisée. Pendant trop d'années le tout voiture a été la règle. L'actuel rééquilibrage de la ville en faveur des piétons et des cyclistes modifie certaines habitudes de circulation, ce qui ne se fait pas en un jour ni sans heurt. Mais le jeu en vaut la chandelle. À l'heure où les commerces de proximité souffrent

Quelques conseils

Pour les cyclistes :

- Rouler de façon classique sur la droite de la chaussée dans le sens réservé,
- Aborder à faible allure les débuts et fins de tronçons, les intersections, ainsi que les virages pour ne pas surprendre les autres usagers.

Pour les piétons :

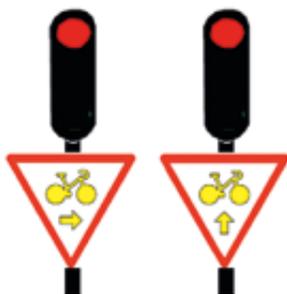
- Adopter un nouveau réflexe : regarder à droite comme à gauche lors d'une traversée de voie équipée d'un double sens cyclable.

Pour les automobilistes :

- Bien respecter la vitesse limite dans les zones 30,
 - A l'approche d'une zone matérialisée ou d'un croisement, ralentir et être particulièrement attentif,
 - Etre également vigilant lors des ouvertures de portières ou vos sorties de stationnement.
- ### Pour les riverains :
- Lors d'une sortie de parking ou d'une cour privée, bien regarder à droite comme à gauche pour tenir compte de tous les usagers.

du manque de parking, où la pollution atmosphérique atteint des sommets inquiétants, à l'heure où la vie même tend à disparaître de nos rues, la « réinjection » de l'humain dans notre commune par le biais des modes actifs que sont la marche et le vélo devient capitale. Le vélo profite à tous, même à ceux qui n'en font pas !

Le double sens cyclable fait partie intégrante de ces outils susceptibles d'aider au développement du vélo en ville. Si cet aménagement peut poser certains problèmes spécifiques, il contribue cependant dans le même temps à en résoudre bien d'autres et non des moindres !



CIRCULATION

Des « Cédez le passage cycliste » au feu

L'autorisation de franchissement du feu rouge par les cyclistes pour effectuer une manœuvre de tourne-à-droite ou de poursuivre en mouvement direct répond à l'objectif de faciliter la circulation de ces usagers en leur évitant des arrêts pénalisants (perte de temps, redémarrage pénible), tout en satisfaisant pleinement aux exigences de sécurité de la circulation pour tous les utilisateurs de la voirie.

Le vélo présente des caractéristiques particulières qui rendent possible cette nouvelle mesure. La position avancée du cycliste en carrefour permise par le faible gabarit du vélo et sa vitesse d'approche modérée lui offrent une visibilité souvent bien meilleure que celle dont disposent les automobilistes. En outre, ses faibles dimensions lui permettent une meilleure réinsertion dans le trafic une fois le feu franchi. Cette disposition évaluée positivement dans les grandes villes telles que Strasbourg, Bordeaux et Nantes, existe déjà aux Pays-Bas depuis plusieurs décennies, dans un cadre réglementé. A Hellemmes, le dispositif sera installé dès 2016 sur les carrefours.

La nouvelle signalisation est composée de panonceaux (petits panneaux placés sous un feu) ou de feux jaunes clignotants qui représentent une silhouette de vélo et indiquent par une flèche la direction autorisée.

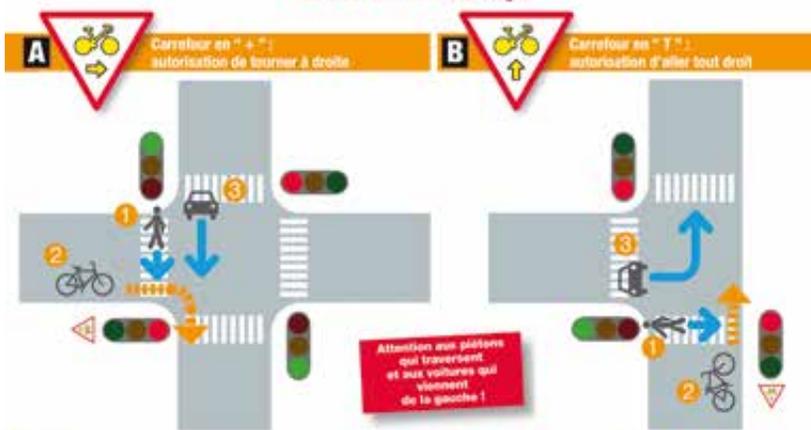
Ces feux et panonceaux autorisent les cyclistes soit à tourner à droite sur la voie la plus à droite, soit à poursuivre tout droit à un feu rouge lorsqu'il n'y a pas de voie à droite.

Le cycliste qui tourne-à-droite ou effectue un « tout droit » doit néanmoins céder le passage aux piétons qui traversent la chaussée sur laquelle il circule ainsi qu'aux automobilistes de la voie rencontrée qui ont respectivement la figurine ou le feu au vert.

La mise en œuvre de ce dispositif requiert toujours une analyse préalable en termes de sécurité et de fonctionnement. Elle nécessite également, a posteriori, une évaluation / suivi de son fonctionnement. Cette analyse préalable et cette évaluation doivent prendre en compte les impacts sur la circulation de l'ensemble des usagers de l'espace public.

Circuler en toute sécurité

Véhicules et 2 roues motorisés : la nouvelle signalisation ne vous concerne pas. Restez à l'arrêt au feu rouge.



- 1 PIÉTONS :** Quand le feu piétons est vert, ils peuvent traverser. Ils restent prudents vis-à-vis des cyclistes.
 - 2 VELOS :** À l'approche du panneau, ils ralentissent. Ils cèdent le passage aux piétons et aux véhicules avant de tourner à droite.
 - 3 AUTOMOBILISTES* :** À l'approche du panneau, ils ralentissent. Ils cèdent le passage aux piétons et aux véhicules avant de continuer tout droit.
- *voiture, camionnette, camion, bus, moto, cyclomoteur et scooter



AMÉNAGEMENT

Tout beau, tout neuf !

Petit moment de détente improvisé au Square Jules Ferry

Au milieu de l'agitation de la ville, les parcs et espaces verts à Hellemmes sont de vrais havres de paix, pour se promener ou s'y reposer en profitant d'un cadre agréable, faisant la part belle au calme et à la nature. Certains sites sont également des lieux de sorties et de loisirs idéaux pour les familles, où les enfants peuvent trouver des aires de jeux pour s'amuser pendant que les parents se reposent, assis confortablement sur un banc...

C'est dans cet esprit que les squares et aires de jeux de plein air subissent tour à tour une rénovation partielle ou totale, sur des thématiques différentes pour mieux les identifier et les rendre plus attractifs. Après l'univers marin développé dans le parc François Mitterrand ou encore la nature à venir à l'Epine, c'est le square Jules Ferry qui est en pleine redéfinition.

Au fil du temps, ce petit espace vert du quartier Barrière/Boldoduc situé à quelques mètres de l'école Berthelot, avait perdu de son attrait. Bien que fréquenté aux heures de sortie d'école, il était devenu sombre et plus très adapté, abandonné des familles en soirée au profit de squats en tous genres. Suite aux remontées des habitants, relayées par les Conseillers de quartier, les services des Espaces verts et de l'Aménagement de l'espace public de la Commune ont agi pour lui redonner vie. Ainsi, dès l'entrée, protégée des incursions des deux roues motorisés, tout est plus clair, plus vert aussi, apaisé et plus accueillant. L'aire de jeux, où un simple toboggan côtoyait deux petits agrès à ressort, abritera désormais une véritable structure dévolue aux petits aventuriers âgés de 3 à 12 ans.



Sur cette nouvelle aire de jeu, les enfants peuvent monter dans une fusée toboggan et s'installer aux commandes, grimper dans cet engin spatial par la rampe d'escalade et jouer au cosmonaute dans l'espace pour conquérir de nouvelles galaxies ! Un jeu à ressort pour 2 à 3 enfants et un jeu tactile de type boulier complètent l'équipement sur un sol souple à motif « planètes et étoiles » pour ajouter encore à l'ambiance cosmique. Des installations pour un coût de 17.800 euros, qui permettront de développer l'agilité et la motricité des enfants (grimper, toucher, glisser) ainsi que leur imaginaire.

Pour les plus grands, le terrain de basket reste bien évidemment en place.

En guise d'aménagement paysager, l'espace s'embellira d'une partie verger, dont certaines essences ont été plantées par les enfants de l'école. Entièrement rénovée, l'allée offre désormais plus de confort et un sas anti-scooter, mais laissant passer piétons, PMR et vélos, est en cours d'installation.

Des bancs ont été posés à proximité des jeux et des corbeilles vont être installées. Enfin, le square accueillera également des tables de pique-nique (2 pour adultes et 1 pour enfants), fabriquées en interne par les services communaux.

Désuet et inadapté il y a peu, le square Jules Ferry offre aujourd'hui un cadre agréable, propice à la détente, avec des jeux qui feront assurément la joie des enfants du quartier.

COMPOSITION DU VERGER :

- ▶ Arbres fruitiers : 4 Cognassiers et 4 pommiers (2 Colapuis, et 2 Cabarettes).
- ▶ Arbres palissés : 4 Tilleuls communs.
- ▶ Arbre remarquable : 1 Tulipier de Virginie.

Plusieurs haies fleuries ont également été implantées sur l'ensemble du site afin de redessiner les contours du parc et délimiter les différentes zones de jeux.



AMÉNAGEMENT

Réaménagement du square du 18 juin 1940



Un nouvel espace de détente et de verdure en centre-ville

Alors qu'il souffrait d'un déficit d'image de par son aspect vieillissant et les squats réguliers, le petit square situé à l'angle des rues Faidherbe et Roger Salengro a lui aussi bénéficié d'un réaménagement complet. Les travaux ont débuté mi-avril pour permettre la création d'un nouvel espace conservant l'esprit et le périmètre de l'ancien aménagement. Préservé de l'urbanisation environnante, il offre désormais une précieuse petite bulle de verdure en centre-ville.

Sur le pourtour, la haie de charmilles austère a cédé la place six arbres palissés (tilleuls), des plantes grimpantes et tapissantes à fleurs et des rosiers paysagers. Des plantations couvriront ainsi les murs, s'appuyant sur des câbles tendus, tandis que l'espace central du square accueille un érable acer globosum protégé par une grille d'arbre. Cette essence reconnaissable à sa tige surmontée d'une boule imposante au feuillage dense, formera bientôt un véritable parasol

végétal. De couleur vert bronze aux beaux jours, il prendra une coloration jaune d'or à l'automne.

A l'intérieur, le mur de soutènement constitué de rondins de bois dont l'état était plus que vétuste, est remplacé par un muret de parpaing de 40 cm de haut, couvert d'un enduit gris clair à base de résine et d'une couvertine, proposant 3 nouvelles assises. Réalisés par les ateliers communaux, des bancs matérialisés par des lames de bois sur socles béton ont ainsi été installés en périphérie de l'îlot, offrant aux visiteurs un espace de détente agréable, aux citoyens un petit îlot de nature en plein cœur de ville.

Pour un coût total de 23.651 euros, le projet a su rendre le square plus ouvert et attractif, lui redonnant son identité et renforçant la place du végétal, parfaitement harmonisé avec le minéral.

Point d'étape sur Fives Cail

Ancien fleuron de l'industrie et symbole du monde ouvrier de la région, le site chargé d'histoire reprend vie. Lycée hôtelier, salle de sport, halles commerciales, logement, voiries, agriculture urbaine et nouveaux lieux d'échanges et de rencontres...

Ce qui n'était plus hier qu'une friche déserte est aujourd'hui en pleine métamorphose pour devenir un futur lieu de destination métropolitain de grande qualité.

Des éléments du projet sont achevés, d'autres en cours de finalisation, d'autres encore démarrent actuellement ou sont à l'étude... Les choses bougent et tout se déroule dans la plus grande transparence, en lien étroit avec la population. Citoyens, associations, acteurs locaux, collectivité, techniciens et investisseurs participe en nombre aux réunions d'information et ateliers projet autour des trois thématiques « qualité des espaces publics », « animation du quartier » et « mémoire et patrimoine ». Des visites gratuites sur inscription ont eu lieu au mois de mai dans le cadre du « Joli moi de l'Europe » et une prochaine réunion publique d'échanges avec les habitants sur l'avancement du projet aura lieu le 30 juin prochain en présence de Martine Aubry et du maire Frédéric Marchand.



Réunion publique
JEUDI 30 JUIN À 18H30
Salle Alain Colas
53, rue de la Marbrerie à Fives

L'Espoir

Centre de Rééducation
et de Réadaptation Fonctionnelles



Accompagner les victimes des accidents de la vie, grâce à l'écoute, l'échange, le respect et la qualité toujours perfectionnée des soins dans un cadre paisible et verdoyant, telle est la mission de l'équipe du centre de rééducation l'Espoir.

Ouvert en novembre 1985 et situé au cœur du Pavé du Moulin à Hellemmes, le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles L'Espoir est géré par une association Loi 1901 et dispose d'une autorisation de rééducation spécialisée en neurologie et de l'appareil locomoteur pour adultes.

Depuis plus de trente ans, l'établissement accueille 200 personnes par jour et garantit à tous un accès égal à des soins de qualité en tarifs conventionnés. Près de 220 professionnels médicaux, paramédicaux et administratifs y travaillent en parfaite complémentarité et mettent en synergie leurs compétences et savoir-faire. Avec les moyens techniques exceptionnels dont ils disposent,

Une évolution constante

L'évolution des pathologies traitées a poussé le Centre à sans cesse se développer pour dispenser les meilleurs soins dans un environnement humain, en se dotant d'un plateau technique performant et en constante évolution pour répondre aux nouveaux besoins. L'alliance de la technicité et de la dimension humaine de la rééducation, dans le respect de la personne, offre une qualité de soins et un accompagnement spécifique en vue d'une réinsertion familiale, sociale et professionnelle que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Equipes médicales, soignantes, hôtelières, logistiques et administratives..., quel que soit le métier exercé, l'attention portée à chaque patient est la première préoccupation. Tout est ainsi mis en œuvre pour accueillir les patients dans les meilleures conditions. Se remettre en question, se former, adapter les services pour répondre aux besoins émergents... un défi ambitieux relevé chaque jour par un personnel compétent et attaché à faire de l'Établissement hellemmois un Centre d'excellence dans sa spécialité.

8 millions d'euros investis pour une extension nécessaire

Afin d'améliorer encore la qualité de sa prise en charge, notamment des malades de plus en plus âgés qui sont dirigés vers l'établissement, le centre L'Espoir s'agrandit. Après plusieurs années de gestation, le 23 avril 2015 fut posée la première pierre de l'extension en présence du Maire Frédéric Marchand, de la Députée du Nord Audrey Linkenheld, de Jean-Yves Grall, Directeur Général de l'Agence Régionale de la Santé, de Maître Patrick Losfeld, Président, de la Direction et des professionnels du Centre L'Espoir.

ils assurent aux patients une prise en charge pluridisciplinaire de qualité intégrant surveillance médicale, soins, rééducation et réadaptation adaptées.

Le centre bénéficie d'une expertise reconnue dans les domaines des affections du système nerveux ou de l'appareil locomoteur (des traumatismes crâniens aux amputations, en passant par les hémipariés, para et tétrapariés et autres pathologies neurologiques périphériques,...). Hellemmes Actualités vous propose de pousser les portes de ce site devenu une référence en matière de rééducation pour personnes handicapées et qui est aujourd'hui en pleine mutation,

« Aujourd'hui comme hier, nous poursuivons notre mission de soins avec pour objectif de développer encore la prise en charge sous toutes ses formes, sans oublier de maintenir l'esprit d'ouverture qui a contribué au développement du Centre l'Espoir. »



En cours de finalisation, un nouveau bâtiment de presque 2 700 m², construit sur pieux et élevé sur trois étages, proposera bientôt une cinquantaine de chambres supplémentaires, permettant une meilleure réaction pour gagner en souplesse dans la gestion des lits.

Ainsi, chacun des trois plateaux du nouvel appendice, espéré pour la rentrée 2016, accueillera dix-sept chambres individuelles, toutes équipées de salles de bain adaptées et motorisées. La seconde phase du chantier concernera la rénovation du bâtiment historique, dont les vingt-quatre chambres doubles seront transformées en simples. Le coût total de l'opération est estimé à 8 millions d'euros, financés par le centre sur ses fonds propres et via des emprunts classiques.

Des équipements de pointe

Une assistance robotisée à la marche

Cette technologie innovante permet, grâce à l'assistance robotisée, une rééducation précoce de la marche chez des patients atteints d'affections neurologiques telles que des hémiplegies ; ces techniques sont basées sur l'importance de la répétition de la tâche à effectuer comme facteur favorisant le réapprentissage moteur.



Un atelier d'appareillage

Il permet de concevoir, réaliser et adapter sur site, un appareillage provisoire personnalisé pour chaque patient. L'orthoprothésiste intervient sur prescription médicale. La prise du moulage, la livraison et l'adaptation sont réalisées au sein même du service d'orthoprothèse et en lien étroit avec les médecins et les kinésithérapeutes de l'Établissement. Le service a bénéficié d'importants travaux début 2014 afin d'améliorer la qualité du service rendu.



La balnéothérapie

Lorsque l'état de santé du patient le permet, des séances de rééducation en balnéothérapie sont prescrites. Cette activité lui permet de travailler la reprise d'activité physique par des exercices adaptés. Le bassin a fait l'objet d'une totale rénovation en début d'année pour mise en conformité sanitaire.



Une salle d'activités

Ouverte depuis avril 2008, une salle a été spécialement conçue pour mettre en place des activités physiques adaptées pour les patients en situation de handicap. On y pratique notamment le basket fauteuil.



Une maison thérapeutique

La maison thérapeutique permet aux patients de retrouver leur famille et/ou leurs proches dans un cadre à la fois chaleureux et adapté. Ces derniers sont également mis en situation de vie quotidienne, tout en ayant la sécurité d'une équipe prête à intervenir à tout moment.



Un parcours de marche

Situé en extérieur, le parcours de marche permet aux thérapeutes de proposer aux patients une mise en situation se rapprochant des conditions externes.





Des espaces de vie de qualité

Au-delà de ces équipements dédiés à la rééducation, le centre offre aussi un restaurant qui propose une cuisine soignée et préparée avec l'aide d'une diététicienne qui veille à l'équilibre nutritionnel des menus et que les patients peuvent rencontrer afin d'adapter leurs plats à leurs besoins spécifiques. Les proches peuvent également y déjeuner sur réservation.

Doubles ou individuelles, les chambres sont toutes équipées d'une salle de bains avec vasque, douche et toilettes. Le mobilier se compose d'un lit médicalisé réglable, d'une table de nuit, d'un placard-penderie et d'un coffre-fort individuel. Télévision, téléphone et wifi sont aussi à la disposition du patient moyennant participation financière.

Un espace de vie est aménagé de distributeurs de boissons, de confiseries et de viennoiseries, cabine téléphonique et boîte à lettres. Des jeux de société et une édition quotidienne de « La Voix du Nord » à disposition des patients. Une salle de télévision, située près de l'accueil central, permet de se distraire pendant la pause du midi. Chacun peut profiter à tout moment d'un parc paysager qui entoure le centre.

Côté services, les patients peuvent également bénéficier, sur rendez-vous, des prestations d'un coiffeur et d'une socio-esthéticienne.

UN VÉHICULE AMÉNAGÉ POUR LES CONDUCTEURS EN SITUATION DE HANDICAP



Soutenu par la Fondation Norauto, la Fondation de France et le Mécénat Renault, le Centre L'Espoir s'est équipé en juillet 2015 d'un véhicule aménagé permettant aux patients d'envisager la reprise de la conduite automobile.

Pour certains patients, une rééducation spécialisée peut passer par la reprise de la conduite d'un véhicule. Le Centre leur permet d'évaluer leurs capacités à la conduite, aidés par des médecins, ergothérapeutes, neuropsychologues... de reprendre le volant dans des conditions aménagées et, ainsi, préparer leur dossier de revalidation des permis de conduire, étape de régularisation nécessaire pour retrouver leur autonomie en voiture et favoriser leur réinsertion socio-professionnelle.

Le Centre a opté pour l'achat d'une Renault Kangoo, aménagée pour le transport de patient en fauteuil et dont poste de conduite a fait l'objet de l'installation d'équipements spécifiques par la Société Lenoir.

Avec ce véhicule spécialisé, le Centre L'Espoir peut à nouveau offrir à ses patients un accompagnement qui était proposé depuis 1987 mais avait dû être interrompu faute de véhicule disponible, encadré par l'équipe d'ergothérapie et une monitrice d'auto-école. Une réelle opportunité pour les patients au sein de la métropole.



Helène Frugier Pierre-Edouard Martin

Helène Frugier, professeure de français-latin-grec âgée de 38 ans, et Pierre-Edouard Martin, 34 ans, exerçant actuellement à l'IREV (centre de ressources pour la Politique de la Ville en région Nord-Pas-de-Calais), se sont installés à Hellemmes, dans le quartier Barrière-Boldoduc, il y a trois ans, après avoir vécu à Tours puis à Lille. Pour eux, l'opération «Tous houblon», dont ils sont à l'initiative et qui est portée par le collectif «Tous Voisins», permet avant tout de créer du lien social et de renforcer les échanges entre voisins.

Une opération en passe d'être connue comme le houblon !

À Hellemmes, les initiatives ne manquent pas pour améliorer le cadre de vie, pour tisser des liens entre les habitants et mettre en avant le vivre-ensemble. C'est le cas du collectif d'habitants « Tous Voisins », créé en 2014 par des habitants du quartier Barrière-Boldoduc. Depuis deux ans, le collectif organise des événements dans le quartier et en direction de l'ensemble des riverains : ateliers pour enfants, expositions, participation dernièrement à la Fête Sans Nom... Et depuis mars, le collectif porte l'opération « Tous Houblon », dont Hélène Frugier et Pierre-Edouard Martin sont à l'initiative.

Faire pousser du houblon : une idée qui germe !

Hellemmes est une ville qui vit et se métamorphose, grâce au travail de la municipalité et des associations locales, mais également grâce à des habitants engagés, véritables acteurs de leur ville. Parmi les nombreuses initiatives qui germent un peu partout, celle du collectif Tous Voisins ne manque pas d'originalité. Depuis le mois de mars dernier, cette poignée d'Hellemmois ont impulsé un projet de plantation de houblon dans le quartier Barrière-Boldoduc principalement, mais aussi plus largement sur l'ensemble de la commune ainsi qu'à Lille-Fives, en lien avec Raccoon Brewery, un brasseur fivois.



Une fois le projet mûri, la structure a commencé par commander cinquante pieds de houblon, qu'elle a ensuite distribués à une quarantaine de personnes intéressées par l'opération. Deux variétés ont ainsi été proposées aux habitants : le chinook et le cascade.

Le houblon, plante herbacée vivace, poussant très facilement et ne demandant pas d'entretien particulier, est l'un des nombreux ingrédients qui composent la bière. De plus, ces plantes grimpantes permettent de verdir les façades des maisons du quartier, ce que fait notamment Pierre-Édouard Martin. Deux bonnes raisons donc pour lesquelles « Tous Voisins » propose ce projet pour le moins surprenant. Surprenant ? Pas tant que ça quand on connaît le passé brassicole de la commune... Car si la simplicité de sa



culture et son aspect décoratif sont deux atouts majeurs du houblon, ce ne sont pas les seuls, et en le cultivant, l'un des objectifs sous-jacents est évidemment la réalisation d'une bière artisanale.

Créer du lien social dans le quartier.

L'opération « Tous houblon » a aussi comme vocation d'être collective, conviviale et ludique. Une opération où le lien social, les relations entre voisins sont l'objectif premier. Comme pour tous les événements mis en œuvre par le collectif, l'action a donc pour but de renforcer les échanges dans le voisinage et l'entraide autour du jardinage.

Des échanges qui se poursuivront tout au long de l'année avec dès le mois de septembre la récolte collective du houblon chez les différents participants du quartier ! S'en suivra le brassage en public de la bière par Raccoon Brewery directement sur le territoire de la commune, pour une phase qui durera un à deux mois. Et après le brassage, viendra le moment de la dégustation du breuvage hellemmois, au mois de novembre prochain, à l'occasion d'un événement spécial au cours duquel les Hellemmoises et Hellemmois pourront aussi déguster le miel récolté dans les ruches du quartier.

Pour Hélène Frugier et Pierre-Édouard Martin, cette première opération très réussie en appelle d'autres dans les prochaines années, avec de nouvelles variétés de houblons et toujours plus d'habitants prêts à se lancer dans l'aventure « Tous Houblon » !

+ d'infos

<https://tousvoisinslm.wordpress.com/>

Facebook : Tous houblon

ÉDUCATION

Venez Aka'fêter avec les jeunes des quartiers

Avec l'approche des vacances d'été qui marque la fin des activités pour la plupart des structures locales, les moments festifs fleurissent aux quatre coins de la commune. Galas, sorties, kermesses, pique-niques improvisés et autres temps forts ont marqué la fin du mois de mai et continuent de rythmer ce mois de juin. C'est dans cet esprit que les Akados fêtent la fin d'une année d'accueil de loisirs et invitent l'ensemble des habitants de leur quartier à les rejoindre pour un moment convivial.

Depuis deux ans, l'espace jeunes organise au mois de juin une fête de clôture de l'accueil de loisirs jeunes au sein du quartier l'Épine. Cette manifestation, qui a rencontré un franc succès auprès des habitants, avait pour objectif de marquer de manière festive l'année écoulée au sein de la structure Akado, tout en valorisant les jeunes, leurs réalisations, et favorisant l'animation du quartier.

Cette année, la commune a souhaité renouveler cette manifestation en lui donnant une nouvelle dimension, faisant en sorte de doubler l'Aka'fête avec la programmation d'un second rendez-vous sur le quartier Dombrowski, lui aussi inscrit en géographie prioritaire.

Dans ce contexte, de nombreux partenaires se sont associés et ont mobilisé leurs énergies afin de proposer des actions à destination de tous les publics et ainsi insuffler une dynamique collaborative et participative, privilégiant l'intergénération et l'implication des habitants qui sont les meilleurs ambassadeurs et gardiens de leur quartier.

Au cours de l'année écoulée, de nombreux projets ont été menés sur ces 2 secteurs, notamment au sein des structures Jeunesse Akados qui accueillent les habitants, les partenaires de la Ville et les adolescents dans le cadre des centres de loisirs péri et extrascolaires. Cette édition 2016 permettra donc de valoriser les actions et de mesurer leur impact sur les quartiers concernés, à l'occasion de temps d'échanges et de partage favorisant le bien vivre ensemble.



“ La commune soutient totalement cette démarche. Ces temps forts sont un reflet du dynamisme et de la richesse de notre jeunesse et des acteurs qui l'accompagnent. L'engagement des jeunes, des parents, habitants et bénévoles, encourage ce travail collectif et participatif qui sera mis à l'honneur les 17 et 24 juin prochain. La municipalité tient à entretenir ces relations et impulse de son côté le maintien de ce dynamisme, sur la partie technique notamment grâce à son équipe d'animation et la mise à disposition d'installations. ”

Programmation :

Vendredi 17 juin > Chapelle d'Elocques-Dombrowski

Vendredi 24 juin > L'épine

16h-19h30 : ateliers, jeux, expos, représentations

19h30 : pot de l'amitié

19h30-21h : auberge espagnole

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Des conseillers de quartier hellemmois engagés !

Chaque année, les conseillers de quartier hellemmois se donnent rendez-vous afin d'échanger autour de leurs différentes expériences et de présenter leurs réalisations et actions au quotidien sur le territoire communal. Et c'est à l'Espace des Acacias que s'est tenue cette rencontre, en présence de Frédéric Marchand, Maire d'Hellemmes, de Walid Hanna, Adjoint au Maire de Lille en charge de la Politique des Territoires et de la Citoyenneté, et de Rémi Lefebvre, Conseiller communal délégué à la Démocratie Participative et à la Citoyenneté.

Des actions pour améliorer le vivre-ensemble !

Pour la grande majorité des 75 conseillers présents, ce rendez-vous était tout d'abord l'occasion de mieux comprendre les mécanismes de la démocratie participative à Hellemmes. Car outre les Conseils de quartier, la commune comprend également un Conseil Communal d'Enfants et un Conseil de Jeunes, un Conseil des aînés et un Conseil citoyen pour ne citer que ces exemples... Et ils ont pu également poser toutes leurs questions à Rémi Lefebvre qui est notamment revenu sur l'objet et les compétences des conseils, tout en expliquant le rôle central que ces habitants engagés jouent autant auprès de leurs concitoyens que des services communaux. Une place majeure qui est au cœur même de l'action publique comme l'indiquait Walid Hanna dans son intervention, lors de laquelle il a également remercié l'ensemble des conseillers pour leur engagement bénévole !

Cette place centrale est notamment le résultat des actions mises en œuvre tout au long de l'année par les Conseils : nous pouvons citer ici la Fête sans Nom dans le quartier de Barrière/Boldoduc, la grande Fête des Voisins organisée dans le quartier



Chapelle d'Élocques/Dombrowski (mais aussi dans les autres quartiers), la participation des conseillers de Guinguette/Semeuse quant au devenir du site des Compagnons des Saisons, les Jardins Potagers Partagés portés par le Conseil Centre/Abeilles et la volonté des conseillers du quartier Épine/Pavé du Moulin à mettre en place la lecture verte en place dès cet été dans leur quartier ! Quelques exemples qui reflètent l'implication de chacune et chacun des conseillers de quartier hellemmois.

Cette implication reflète également la volonté d'améliorer le vivre-ensemble dans la « ville à vivre », d'améliorer le quotidien des Hellemmoises et des Hellemmois, à la fois grâce aux actions qui sont présentées chaque année à la population lors de réunions organisées dans nos cinq quartiers, mais également grâce à des actions de sensibilisation des habitants, grâce à des diagnostics en marchant ou encore en relayant les problèmes rencontrés par nos concitoyens.

S'informer et se former

Lors de cette réunion collective, les conseillers de quartier ont aussi pu se familiariser à la mise en place, tout autant que la mise en œuvre, du budget d'une commune, grâce aux explications données par Franck Gherbi, 1er Adjoint au Maire d'Hellemmes en charge des Affaires Générales et des Finances. Préparation du Rapport d'Orientation Budgétaire, vote du budget, dotation globale de fonctionnement, investissement... Franck Gherbi est revenu sur l'ensemble du processus avant de répondre aux nombreuses questions posées. Le budget était à l'honneur, mais aussi la culture avec Sylvain Petit, Conseiller communal délégué, qui a fait un retour sur les événements culturels qui ont marqué la commune mais également ceux qui rythmeront la vie hellemmoise lors des prochains mois.

Les conseillers de quartier sont une force, à la fois pour les habitants mais aussi pour la commune. Et Frédéric Marchand le rappelait : sans la démocratie participative de manière générale, et sans les Conseils de Quartier en particulier, Hellemmes ne serait pas ce qu'elle est !



Quoi de neuf dans nos quartiers ?

Outils qui structurent la parole des habitants et qui renforcent la défense des intérêts collectifs, les conseils de quartier, installés il y a près de deux ans, ont trouvé leur vitesse de croisière. Ces instances consultatives, espaces de concertation dédiés à la vie des quartiers, ont pour objectifs d'animer la commune, de renforcer le lien social autour du bien-vivre ensemble et d'enrichir les projets communaux.

En renforçant la démocratie de proximité, la Municipalité souhaite donner davantage encore la parole aux habitants et favoriser leur participation aux décisions.

Afin de valoriser les initiatives locales mises en œuvre directement ou en lien avec les conseils de quartier, HELLEMMES Actualités leur réservera désormais une tribune trimestrielle avec chaque fois, un zoom sur un quartier donné.

Centre - Abeilles

« Opération bêchage » : c'est le nom de l'action portée par les Conseillers du quartier Centre/Abeilles pour la mise en place d'un jardin potager partagé dont le premier coup de bêche a été donné le dimanche 3 avril dernier, sous un très beau soleil, au Sentier du Curé, face à la résidence Les Abeilles. En présence du Maire Frédéric Marchand, d'Isabelle Dulin, des Conseillers de quartier et des habitants, le jardin a pris forme grâce à la participation et l'enthousiasme de chacun.

Un premier succès qui en appelle d'autres, notamment avec la mise en place d'un second potager partagé depuis le 21 mai dernier à côté de la Villa Lisbeth dans le parc Bocquet. Comme pour le premier, légumes, salades et aromates pousseront au fil des saisons...

Cette opération ne peut cependant se faire sans la participation et l'aide des habitants du quartier. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à la fois pour entretenir, pour semer et pour animer ces espaces partagés ! De la même manière, les habitants souhaitant mettre à disposition leurs terrains privés afin de développer ce type d'opération peuvent se rapprocher de leurs conseillers afin d'étudier toute éventuelle collaboration !



Le jardin partagé du parc Bocquet a été inauguré dimanche 22 mai en présence du Maire Frédéric Marchand, d'élus, de conseillers de quartier et d'habitants. L'occasion de valoriser le verger conservatoire et pour Valérie Montel de présenter le rucher installé sur la parcelle au début du printemps.



Barrière - Boldoduc

C'est le dimanche 24 avril que les conseillers de quartier de Barrière-Boldoduc ont organisé toute la journée la « Fête sans nom » sur le terrain de la plaine des Métallurgistes. Malgré une météo peu favorable, les Hellemmois se sont retrouvés massivement pour ce moment festif. Le franc succès rencontré par l'événement est surtout dû à la participation pleine et entière des habitants, des associations locales et des conseillers de quartier, qui oeuvrent chaque jour pour améliorer le cadre de vie et répondre aux attentes et questions de chacun.

Outre les différents stands présents, les participants ont également pu rencontrer leurs conseillers, visiter le site de Fives Cail, participer à l'auberge espagnole, décorer leurs poubelles ou prendre part à une course de poubelle ! Ces rencontres ont notamment mis en évidence de manière ludique la problématique des conteneurs à déchets ménagers et la propreté des rues. En effet, par ces actions, les organisateurs ont voulu sensibiliser les habitants sur le fait de sortir et de rentrer leurs conteneurs ou sacs poubelles aux heures et jours appropriés, et que la propreté de la commune en général, de leur quartier en particulier, est l'affaire de tous. C'est aussi cela, le vivre ensemble à Hellemmes !



L'Épine - Pavé du Moulin

La particularité de ce conseil est qu'il concerne 2 secteurs distincts ayant des attentes différentes : celui du Pavé du Moulin et ses quelques rues composées de maisons individuelles, du centre de rééducation l'Espoir et de l'école Herriot, et celui de l'Épine, « quartier ancien » et habitat plus récent, avec à la fois des maisons individuelles, du logement collectif social et l'école maternelle Rostand, dont une bonne partie est classée en zone prioritaire de la Politique de la Ville.

Point d'orgue du début de mandat pour les Conseillers : la réalisation d'un diagnostic en marchant dans chacun des deux secteurs du quartier, afin de repérer les problématiques liées au cadre de vie, comme ce fut le cas avec le chemin Napoléon (Pavé du Moulin).

La fermeture du passage à niveau qui permettait de rejoindre le quartier de la Barrière depuis l'Épine a également été abordée en conseil. Cette décision émanant de la direction de la SNCF, a par ailleurs fait l'objet d'un courrier à la signature du Maire, adressé à l'ensemble des riverains.



Travaux du boulevard de Tournai par le Conseil Départemental, élagage des 90 peupliers à l'Épine, opération « Toutou pas partout » avec le Conseil Communal d'Enfants, information de nos aînés en ce qui concerne le colis de Noël, distribution de ces colis... Vos conseillers ont été présents chaque jour auprès des habitants des deux secteurs !

Le Conseil de Quartier a également accueilli Franck Gherbi, premier adjoint au Maire en charge des finances, pour expliquer ce qu'est le Rapport d'Orientation Budgétaire et la manière dont il est traité en Conseil Communal. Samuel Baju a de son côté expliqué le fonctionnement du Fonds de Participation des Habitants (FPH) et a présenté deux projets réalisés grâce à ce dispositif (Goûter citoyen et Épine aux fleurs). Enfin, Le conseil a auditionné Angélique Gilbert-Lefebvre, conseillère communale, dans le cadre de sa délégation à la médiation culturelle, au développement artistique et à la lecture publique. Le Conseil a souhaité qu'il y ait à l'épine de la lecture verte cet été. Une association et la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse aideront les parents qui le souhaitent à réaliser ce projet.

Guinguette - Semeuse

Les conseillers du quartier Guinguette/Semeuse se sont penchés depuis le début de leur mandat sur différents sujets, dont le devenir de l'ancienne Mairie, le développement du parc Gustave Engrand ou encore le devenir de l'ancien site des Compagnons des Saisons.

En ce qui concerne la grande bâtisse qui abritait jadis la Mairie d'Hellemmes et qui accueillait jusqu'à il y a encore quelques mois le commissariat de police de la commune, désormais fermé, elle



devrait bientôt voir s'installer la « Maison de la Citoyenneté », un lieu où chacun pourra trouver les réponses aux questions qu'il se pose, grâce à un guichet unique et des locaux mis à disposition pour des permanences d'associations et institutions autour des droits, de la médiation et de la citoyenneté.

Les conseillers de quartier se sont également intéressés au parc Engrand. Peu fréquenté par les habitants, il se fera plus accueillant dans les mois à venir grâce à une véritable réorganisation de son espace avec installation d'un nouveau mobilier urbain, mieux adapté et plus harmonieux, ainsi que de nouvelles plantations. Enfin, suite au déménagement des Compagnons des Saisons, le site accueillera prochainement des logements, grâce à un vaste programme de construction et de rénovation porté par Nexity. Un espace à vocation intergénérationnelle, disposant de nombreux services et d'une enseigne commerciale, qui offrira une qualité architecturale soignée, dans le respect identitaire de l'existant, et un aménagement paysager qui participera à l'ouverture de l'îlot sur l'extérieur.

Chapelle d'Elocques - Dombrowski

Depuis quelques semaines, les conseillers du quartier Chapelle d'Elocques/Dombrowski mettent en place un important travail de terrain afin de lutter contre l'isolement et qui s'étalera tout au long de ce mandat. À travers un véritable réseau qui se développe, les conseillers multiplient les échanges avec les différentes structures intervenant sur le quartier tels que les services de la Mairie d'Hellemmes, le Centre Communal d'Action Sociale, les bailleurs (LMH, Partenord) ou encore l'Espace Senior.

Ce travail de terrain prendra de l'ampleur dans les semaines à venir notamment grâce à des interventions du Club Seniors dans le cadre d'activités ponctuelles, à des visites à domicile des différentes structures citées précédemment mais aussi des conseillers de quartier. Nos aînés étant les plus touchés par ce phénomène d'isolement, le lien intergénérationnel est aussi mis au goût du jour avec des moments où les personnes âgées rencontrent les enfants de nos écoles, notamment en lien avec l'EHPAD.

Enfin, toujours dans l'optique de rompre l'isolement, un véritable travail de mémoire se mettra en place à l'automne avec les habitants les plus âgés du quartier, grâce au travail de l'association La Mémoire d'Hellemmes, notamment en revenant sur la période florissante de l'entreprise Fives Cail Babcock. Le vivre ensemble à Hellemmes passe par la lutte contre l'isolement des personnes les plus fragiles !



 **Contact**
cqdombrowski@gmail.com



Une bonne nouvelle !

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a été adoptée définitivement et est parue au journal officiel du 28 décembre 2015.

Article 1^{er} : « Cette loi est un impératif national et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation, en raison de l'augmentation de la longévité des français et d'une croissance forte des classes d'âges les plus élevées. »

En effet, aujourd'hui les personnes âgées sont au nombre de 15 millions. Un chiffre en constante progression qui devrait atteindre les 25 millions en 2060.

Cette loi aborde la mise en œuvre d'une politique de progrès dans l'amélioration du quotidien des personnes âgées et de leurs proches, notamment en ce qui concerne le handicap, la perte d'autonomie etc... La loi incite encore

à penser les transports, les mobilités, l'urbanisme, les modes d'habitat et du vivre ensemble.

Tout un programme pour anticiper la perte d'autonomie et son accompagnement, refonder l'aide à domicile, lutter contre l'isolement, soutenir les aidants, améliorer les lieux de vie...

Cette loi est le signe d'un progrès considérable pour la société française, en assurant l'égalité de tous les citoyens face aux risques du grand âge. La rédaction du Flash Infos Seniors reviendra sur certains aspects de cette loi dans ses prochaines parutions.

VOYAGE

Visite à l'Assemblée Nationale



Le jeudi 31 mars dernier, 50 seniors de la commune d'Hellemmes ont pu participer à un voyage à l'Assemblée Nationale suite à l'invitation de notre Députée, Audrey Linkenheld.

Ils ont ainsi pu prendre un déjeuner sur place et visiter l'un des monuments les plus représentatifs et emblématiques de nos institutions, accompagnés de Mélissa Menet, Adjointe au maire déléguée aux Solidarités et Martine Tabary, Conseillère Communale en charge de l'intergénération et du Conseil des Aînés. Nul doute qu'ils et elles en garderont un excellent souvenir.

FESTIVITÉS

Le banquet du 1^{er} mai



En ce dimanche 1^{er} mai, le Maire Frédéric Marchand et une délégation du Conseil communal ont reçu près de 290 aînés, Salle Duquesnoy, pour le traditionnel banquet-spectacle animé par la troupe « Edilson Show » et sa revue cabaret « Paris j'Adore ».

Après une courte allocution du maire qui a souhaité la bienvenue aux convives et présenté le programme des activités seniors pour l'été, toute l'assemblée a pu passer un agréable après-midi.

L'équipe de rédaction se fait l'écho de l'ensemble des aînés afin de remercier tout le personnel pour la qualité de l'organisation et la disponibilité dont ils ont fait preuve, en amont et pendant le déroulement de la journée.

Rappelons aussi la saveur historique de ce 1^{er} mai avec l'anniversaire du Front Populaire de 1936 et des premières semaines de congés payés pour de nombreux ouvriers.



VOYAGE

Escapade Printanière au Monténégro

Sous l'impulsion de Daniel Flinois, senior usager de l'Espace Seniors et membre du comité de rédaction du Flash Info Seniors, qui prend une part importante dans l'organisation des voyages, 57 de nos aînés se sont retrouvés cette année encore pour une escapade printanière.

Direction : le Monténégro et la Ville de Budva. Située sur la côte Adriatique, à quelques kilomètres de la Croatie et de l'Albanie, cette ville avec son petit centre piétonnier plein de charme et ses plages de sable fin est comparée au « Saint-Tropez » de la riviera monténégrine, véritable perle de l'Adriatique. Une occasion unique de découvrir de nouveaux horizons et de revenir avec de beaux souvenirs.

ACTIVITÉS-SENIORS

Activité Intergénérationnelle du Club des Bégonias

Le 24 mars dernier, un loto intergénérationnel a eu lieu au sein du club des aînés « les Bégonias », en lien avec les élèves d'une classe de CM1-CM2 de l'école Jean Jaurès.

Ce loto-rencontre entre générations est organisé depuis maintenant 4 ans, avec un travail partenarial entre Valérie, animatrice du club et Madame Vandaele, professeur des écoles. Nous avons recueilli les impressions de Madame vandaele ainsi ceux de Madame Vangermé, senior usager du club :

« Le Club des Bégonias m'a permis de faire beaucoup de rencontres. Le loto avec les petits, c'est bruyant mais justement, c'est ce que j'aime car chez moi, c'est bien trop souvent silencieux. Je les considère comme mes petits-enfants, je me sens toujours heureuse quand je rentre chez moi après le loto avec eux. Je ne manquerai pour rien le loto avec mes petits (rire). »

Yolande Vangermée

ACTIVITÉS-SENIORS

De nouvelles permanences à l'Espace Seniors



Le service Pass'Seniors de la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme tient désormais des permanences à l'Espace Seniors, à raison d'une demi-journée par mois pour les inscriptions aux différentes animations et sorties proposées aux aînés des trois communes associées.

Pour les seniors n'ayant pas accès à Internet, la programmation des animations du Pass'Seniors est à disposition à l'espace Seniors (rue Roger Salengro).

Rappel :

Gratuite et accessible à partir de 60 ans sur simple inscription, la carte « Pass'Seniors » permet d'accéder à des tarifs préférentiels, ainsi qu'à un large panel d'animations, de sorties et de voyages proposé par la ville. Le formulaire d'inscription est disponible à l'Espace Seniors.

> La prochaine permanence aura lieu le mercredi 15 juin matin.

 **Pour tout renseignement complémentaire : Espace Seniors © 03 20 04 90 28**



« Ce loto intergénérationnel s'effectue depuis, maintenant, quatre ans. C'est à mon initiative que cette activité a vu le jour pour permettre aux enfants de tisser des liens avec les personnes âgées qui souvent habitent le même quartier qu'eux. J'ai remarqué que cette animation était particulièrement, bénéfique aux enfants étant assez agités ; en présence des seniors, ils se calment et s'apaisent. Ils les considèrent comme leurs grands-parents. J'ai l'espoir que le loto intergénérationnel perdure car la proximité du Club des Bégonias avec l'école est très pratique. C'est pour cela que j'envisage de planifier d'autres rencontres, peut-être, autour de diverses animations. » **Madame Vandaele**, enseignante des CM1-CM2 à l'école Jean Jaurès.

SERVICES

La Maison des Aidants Métropole Lilloise

En 2014, la France comptait 8,3 millions d'aidants familiaux. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter au fil des années.



Être aidant, c'est s'occuper d'un proche, d'une personne qui a besoin d'aide pour assurer les activités de la vie quotidienne. Une personne qui n'est pas ou plus autonome à cause de son âge, d'un handicap ou de la présence d'une maladie. On distingue l'aidant principal des aidants secondaires. L'aidant principal est le membre de la famille qui vit dans une certaine proximité avec la personne et qui va l'aider au quotidien. Il s'agit le plus souvent du (de la) conjoint(e) quand il (elle) est lui(elle)-même autonome ou d'un des enfants. Parmi ces derniers, ce sont les femmes qui assument le plus souvent ce rôle.

L'aidant met sa vie personnelle (voire professionnelle) entre parenthèses afin de soutenir quotidiennement l'aidé, parfois au détriment de sa propre santé. L'épuisement physique et psychologique est la première cause de décès de l'aidant familial.

La maison des Aidants est un lieu d'accueil, d'information et de soutien pour les aidants des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Elle accueille aussi les aidants des personnes de moins de 60 ans souffrant d'Alzheimer et autres maladies apparentées.

L'Espace Seniors d'Hellemmes est partenaire de la Maison des Aidants Métropole Lille dont les locaux se trouvent sur deux sites distincts, l'un notamment à Lille, au 146 ter Boulevard Victor Hugo. Des activités ponctuelles y sont proposées sur l'ensemble du secteur (Weppes, Pévèle, etc.). De plus, les assistants de soins en gérontologie peuvent se rendre, entre autres, aux domiciles des Hellemmoises et Hellemmois.

Si vous désirez davantage de renseignements, l'Espace Seniors d'Hellemmes se fera un plaisir d'être votre interlocuteur privilégié afin de vous expliquer les démarches à suivre pour être accueilli(e) au sein de la Maison des Aidants de Lille.

 **Contacts :**

Espace Seniors ☎ 03 20 04 90 28

Maison des Aidants de Lille ☎ 03 20 42 50 82

**Maison des Aidants de Roubaix-Tourcoing
 ☎ 03 20 28 64 49**

www.maisondesaidantsmetropolelr.fr



**maison
 des
 aidants**

AGENDA

CALENDRIER DE L'ÉTÉ



- Mardi 1^{er} mars :** Mardi sucré au club des Bégonias
- Mardi 7 juin :** Mardi sucré au club des Primevères
- Jeudi 16 juin :** Repas des aînés à l'Espace des Acacias
- Mardi 5 juillet :** Mardi sucré club des Bégonias
- Jeudi 7 juillet :** Balade de l'été à Malo les Bains
- Jeudi 21 juillet :** Repas des aînés à l'Espace des Acacias
- Mardi 2 août :** Mardi sucré au club des Primevères
- Jeudi 11 août :** Balade de l'été à La Panne
- Mardi 6 septembre :** Mardi sucré club des Bégonias
- Jeudi 15 septembre :** Repas des aînés à l'Espace des Acacias
- Vendredi 16 septembre :** Loto à l'Espace des Acacias



LE COIN DU JARDINIER

L'art du potager...

Bien aménager son jardin et réaliser un coin potager, c'est le rêve de tout jardinier amateur. Encore faut-il tenir compte de quelques règles.

En premier lieu, choisissez bien l'endroit pour votre potager. Privilégiez une exposition au soleil le matin et à l'ombre l'après-midi. Commencez par faire un plan de votre jardin : carrés, petites allées, attention à ne pas l'adosser à une haie (les racines des troènes pomperaient toute l'humidité!). Une fois vos lignes tracées et votre terre bien préparée, vous pouvez semer ou planter des plants déjà élaborés selon l'avancement de la saison. Pratiquez la rotation des cultures en veillant à ne jamais développer au même endroit le même produit.

Les petites astuces de Jean-Marie

- ▶ Pour éviter le ver du poireau, mettez-les pendant 12 heures dans un seau d'eau vinaigrée avant de les planter. De même, courbez-les ou faites des mottes pour avoir des longs blancs.
- ▶ Améliorez la production des tomates en enfouissant une poignée d'orties au pied lors de la plantation. Coucher le plan de tomate en l'enterrant lui donnera un radicaire plus développé.
- ▶ Afin d'éviter la montée en graine des salades, repiquez une première fois vos plants dans de petits godets en coupant la racine pivot. Lors du repiquage, la motte sera bien enracinée et pourra être mise en pleine terre.
- ▶ Aménager votre potager avec 1/3 de compost et 2/3 de terre. Ne jamais planter (ou semer) dans du compost pur. En ajouter chaque année en plantant et le faire pénétrer en terre en arrosant. Le compost s'emploie aussi en paillage : couvrir le sol de compost sur une couche de 3 cm permet de protéger la terre des gelées hivernales, du soleil et de la pluie. C'est un régulateur de température. Préparez le « thé » de compost : trempez dans un sac de toile du compost pur dans un seau d'eau jusqu'à ce que le liquide devienne couleur du thé. Arrosez avec ce thé tous les quinze jours pendant la période de croissance.
- ▶ Enfin, en ce qui concerne les « mauvaises herbes » et les ronces, coupez-les au ras du sol et jetez-y d'une poignée de gros sel, ça vaut tous les désherbants !

Bonne culture et surtout, bonne récolte !

LES POPOTES DE CES DAMES



Tatin de tomates

Préchauffer le four 200°C. Faire fondre un peu de beurre directement dans le moule à tarte à feu moyen. Ajouter 4 c de sucre et du vinaigre balsamique. Remuer jusqu'à dissolution du sucre et obtention d'un liquide sirupeux. Ajouter les tomates lavées (remplir tout le fond du moule). Laisser cuire 5 min en saupoudrant du reste de sucre. Saler et poivrer. Laisser refroidir quelques minutes. Répartir ensuite le Parmesan râpé ou en copeaux sur les tomates. Dérouler la pâte feuilletée et en couvrir toutes les tomates en la rentrant sur les côtés du plat. La piquer avec une fourchette et enfourner 20 min jusqu'à ce que la pâte soit dorée. Retourner ensuite la tarte dans un plat et la parsemer de basilic.

Bruschettas express

Frotter d'ail des tranches de baguette légèrement grillées, puis disposer 1/2 olive coupée en lamelles et enfin un pétale de tomates séchées avec un peu de son huile sur chacune. Mettre 2 à 3 min sur le grill, poivrer et servir tiède.

Cake tomates-olives

Mélanger 180g de farine avec un 1/2 sachet de levure, 10 cl de crème liquide, 2 c à soupe d'huile d'olive. Ajouter 3 œufs, 100g de gruyère râpé. Incorporer 4 pétales de tomates séchées et 100g d'olives en dés. Verser dans un moule beurré. Cuire 40 min au four à 180 degrés.

Tapenade acidulée

Mixer 4 pétales de tomates séchées avec 2 c à soupe de ketchup et quelques gouttes de vinaigre balsamique. Mélanger avec 1 bocal de tapenade, 2 c à soupe de basilic haché. Servir avec des crudités ou du thon poêlé.

Boulettes de veau

Mélanger 4 pétales de tomates séchées en dés avec 300g de veau et 100g de mozzarella en dés. Saler, poivrer. Façonner en boulettes, les rouler dans un œuf battu puis dans la chapelure avant de les frire 5 à 6 min.

Palets apéritifs

Mixer 4 pétales de tomates séchées avec 60g de farine, 20g de parmesan râpé, 1 c à café de thym et 25g de beurre mou. Rouler la pâte en boudin dans un film alimentaire. Placer 2 h au réfrigérateur. Oter le film, couper des rondelles et cuire 5 à 7 min au four à 180 degrés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une boulangerie citoyenne zone du Hellu : les habitants sont aux anges !



Depuis le mois de mai, au niveau du quartier de l'Épine, les habitants peuvent sentir de chez eux la bonne odeur du pain frais et chaud, de la pâtisserie appétissante ou encore de la délicieuse pizza. Non, ce n'est pas un miracle : il s'agit de la Boulangerie Ange qui vient tout juste d'ouvrir ses portes en bordure de la zone industrielle du Hellu, et où de nombreux habitants se rendent désormais !



Ethique et respect de l'environnement

Les boulangeries Ange sont des boulangeries artisanales, qui ont vu le jour en 2008 dans le Sud de la France et qui se sont développées en franchise dès 2011. Cette enseigne a la particularité d'utiliser des farines CRC (Culture Raisonnée Controlée), des farines 100% françaises avec une très faible teneur en pesticides et autres résidus chimiques et biologiques, garantissant ainsi des produits de grande qualité ! Un engagement éco-responsable mais également un pacte « agri-éthique », garantissant aux agriculteurs un revenu leur permettant de se développer et d'investir à long terme, tout en agissant en faveur de l'environnement.

La boulangerie de la ZI du Hellu a pour idée de s'intégrer totalement dans la ville, en permettant notamment aux habitants qui vivent aux alentours d'avoir accès à un service et à des produits frais à deux pas de chez eux. Ainsi, vous pourrez y retrouver à la fois des pains traditionnels et spéciaux, des baguettes, des viennoiseries et des tartes confectionnées avec des produits et fruits frais, et ce, du lundi au samedi, de 6h30 à 20h. Mais vous pourrez également vous restaurer sur place grâce aux pizzas, sandwiches, quiches et autres

petits burgers fabriqués sur site et que vous pourrez déguster dans un espace moderne et aéré disposant de 35 places. C'est donc un véritable service qui est apporté à une clientèle hellemmoise qui ne manquera pas de se rendre dans cette enseigne, un service qui répond de la même manière aux attentes des nombreuses personnes travaillant sur le secteur dans les différentes entreprises de la zone, au Centre de Gestion ou au centre d'examen du permis de conduire, mais aussi à la clientèle dite de passage. Une arrivée remarquée qui crée une dynamique et génère de la vie sur un quartier qui en avait bien besoin !

Produits frais et promotion pour un concept particulier

Avec ses onze salariés, toutes et tous employés en contrat à durée indéterminée de 35 heures hebdomadaires, l'établis-

sement de la zone du Hellu est la troisième boulangerie ouverte par Monsieur Géry Chombart, après celle de la zone de la Pilaterie en 2011 et celle de Wattignies en 2013. Tout est réalisé sur place par des boulangers constamment présents. Ce qui permet aux clients de toujours trouver les produits qu'ils sont venus chercher, quel que soit le moment de la journée. Ainsi, il sera toujours possible de trouver des baguettes chaudes tout droit sorties du four, même le soir.

La boulangerie Ange veut également « casser » les codes traditionnels de la boulangerie, comme chacun peut en juger avec la dénomination des promotions proposées : le « miracle de la semaine » qui propose des promotions sur deux produits, ou encore « l'apparition », une promotion sur un produit déterminé pendant un laps de temps donné, et toute autre action promotionnelle comme c'était notamment le cas avec l'opération « Fête des mères », le samedi 28 mai, jour où les clients pouvaient repartir avec une rose pour tout achat d'une tarte aux fruits rouges.

Avec l'ouverture de cette nouvelle enseigne, c'est certain : les habitants d'Hellemmes seront aussi aux anges !





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Anios, petite entreprise qui ne connaît pas la crise

Leaders en France et en Europe sur le marché de l'hygiène et de la désinfection pour hôpitaux, cliniques, industries et collectivités, les laboratoires Anios annoncent un programme d'investissement de plusieurs millions d'euros pour conforter le site de production de Sainghin-en-Mélantois, se doter d'un nouveau siège social à Hellemmes, et construire un programme de bâtiments destinés à la commercialisation.



Les laboratoires Anios vont poursuivre le transfert de leurs activités actuellement basées à Hellemmes vers le site principal de production, situé à Sainghin-en-Mélantois. Production, stockage, plateforme logistique, conditionnement, expédition, bureaux, recherche-développement, service qualité,... Ces opérations de transferts dont le coût est estimé à 15 millions d'euros, va générer une extension considérable du site sainghinois et libérer une surface toute aussi considérable sur le site hellemmois que Thierry et Bertrand Letartre entendent mettre à profit pour mettre en œuvre un projet ambitieux.

Phase 1

Une première phase verra donc le transfert d'une partie de la production et des 50 salariés qui y sont rattachés. 10.000 m² de bâtiments seront construits sur plusieurs plots. 3.800 seront réservés au nouveau siège social qui restera ainsi sur le site historique de la société (investissement annoncé : 6 millions d'euros), le reste ayant vocation à être commercialisé dans le cadre de la création d'une zone d'activités, qui sera mise en œuvre de manière progressive et évolutive sur le modèle de Synergie Parc installé à Villeneuve d'Ascq depuis 2012.

Le projet se veut d'une qualité architecturale et environnementale exceptionnelle. Il fera la part belle aux espaces verts, à la fois en surface et aériens puisque les grandes terrasses prévues sur chaque plot seront végétalisées et plantées d'arbres qui seront en quelque sorte la signature de l'ensemble.

Côté voirie, accès et stationnement, il est prévu de réaliser une raquette en bout de parcelle avec nouvelle voirie et entrée supplémentaire côté Lezennes. Des axes de circulation seront entièrement redessinés à l'intérieur du site permettant de desservir les différents plots et 500 premières places de parking seront aménagées en sous-sol.

Pour l'aider dans la conception et le montage de ce projet d'envergure, la société a fait appel à un « Space planner », spécialiste de l'immobilier d'entreprise. Ce qui a permis une analyse concertée des besoins d'Anios pour aujourd'hui et pour demain afin de programmer les futurs aménagements dans une configuration idéale, permettant d'optimiser les espaces de travail, de détente, de réception et de réunion en tenant compte des contraintes organisationnelles et techniques.

Ce projet en cours de finalisation sera déposé dès le mois de septembre pour études et autorisations des autorités compétentes. La direction souhaitant que le programme soit réalisé pour 2018, avant d'enchaîner sur la seconde phase.





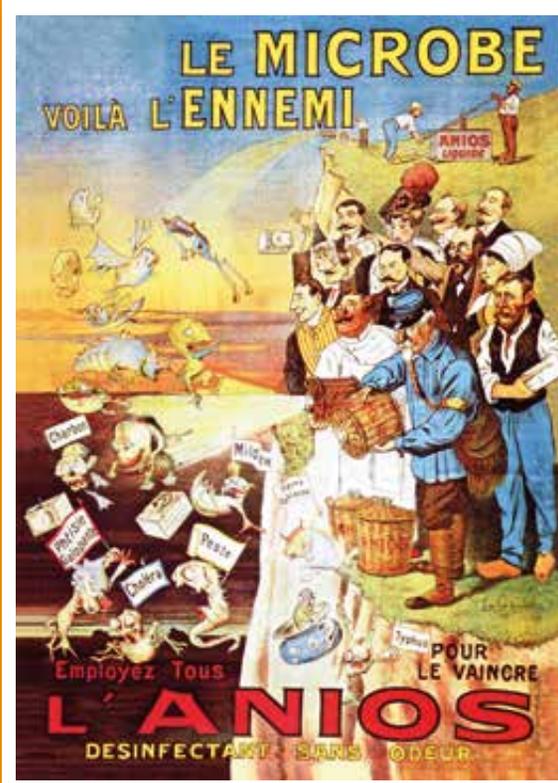
Phase 2

La seconde phase consiste uniquement en la poursuite du programme d'aménagement de plots de bâtiments en fonction des besoins de la commercialisation.

Elle concerne 34.000 m² sur l'usine actuelle et prévoit 1.100 places de parking complémentaires (700 en sous-sol et 400 en surface). Anios accordera une vigilance toute particulière à la cohérence architecturale de l'ensemble. Ainsi, les façades présenteront une conception unique, quel que soit le bâtiment, mais pourront faire l'objet de 4 traitements différents où pourront se confronter un matériau minéral et un matériau chaud, afin que chacun puisse avoir sa propre identité.

Ayant opté pour un travail davantage dans l'horizontalité, chaque unité sera constituée de 1 à 3 bâtiments en R+2 d'environ 2.000 m² divisibles en plateaux allant de 300 à 1.000 m²

Le site accueillera aussi plusieurs patios, ouverts ou fermés, aménagés comme des espaces mutualisés, végétalisés et arborés avec présence d'eau, incitant au calme et à la sérénité.



UNE HISTOIRE QUI CONTINUE DE S'ÉCRIRE...

1898 - Fernand Collet Delval crée la société ANIOS, alors spécialisée dans la fabrication de désinfectants destinés aux brasseries.

Plus d'un siècle plus tard, Thierry et Bertrand Letartre ont révolutionné la société et sont aujourd'hui à la tête d'une entreprise qui fait figure de référence en la matière.

Professionnels de la désinfection, les laboratoires ANIOS, basés dans la commune d'Hellemmes, sont présents dans la plupart des secteurs d'activités qui nécessitent une hygiène professionnelle optimale.

Leaders pour la création de produits innovants, ils sont référencés dans plus de 80 pays à travers leurs marques. Le groupe, qui emploie 700 salariés dont 150 sur le site hellemmois, affiche un chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros et ambitionne de réaliser 50% de son chiffre à l'international d'ici 2020 (contre 30% en 2014).

Pour atteindre cet objectif, plusieurs opérations de croissance externe ont été réalisées (acquisition de Soluscope, de la société Deren en Turquie ou plus récemment d'Endoclear au Brésil) et d'autres sont à l'étude avec en point de mire l'Espagne, la Chine, l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À Hellemmes, l'entrepreneuriat se conjugue au féminin !

Elles s'appellent Giulia Ventura, Élodie Ledanois et Alessandra Pesce. La première travaille dans le marketing de réseau, la seconde est sophrologue et la troisième exerce dans la cuisine italienne. Le point commun entre ces trois Hellemmoises ? Elles ont créé leur propre activité, avec des statuts différents. Trois femmes qui entreprennent dans trois métiers bien distincts, mais que tout semble rapprocher. Trois Hellemmoises qui vont vous faire découvrir l'entrepreneuriat au féminin !



Trois parcours différents pour une seule et même volonté !

Que l'on soit une femme ou un homme, créer et développer sa propre activité n'est pas une chose aisée. Cela demande essentiellement de la volonté et une réelle abnégation, et ce qui est certain, c'est que les trois Hellemmoises n'en manquent pas !

Giulia Ventura a fait ses études au lycée international Montebello à Lille, avant de s'orienter vers les langues étrangères appliquées à Roubaix. Un cursus qui la destinait à une carrière internationale sans aucun doute. Élodie Ledanois était quant à elle fonctionnaire, poste qu'elle a occupé de nombreuses années après avoir obtenu son diplôme en aménagement du territoire. Enfin, Alessandra Pesce avait fait des études en langues. En Italie, elle était libraire, mais elle a suivi son conjoint qui a obtenu son concours au CNRS à la fin de l'année. Trois parcours totalement différents pour trois « Drôles de dames » qui ont créé depuis leur propre activité.



Giulia Ventura s'est ainsi lancée dans le marketing de réseau avec For Ever, le leader mondial de fabrication d'aloë vera biologique. Travailleuse indépendante avec un statut de salariée, elle a découvert cette entreprise grâce à une amie d'enfance qui l'a parrainée. Et pour cet emploi à temps plein et en équipe, elle travaille à l'heure actuelle jusqu'en Italie et en Espagne, créant ainsi du contact et manageant sa propre équipe, même si elle est elle-même managée par son parrain depuis le début de l'aventure.





Pour **Élodie Ledanois**, l'aventure a commencé en janvier 2015. Pratiquant la sophrologie depuis de nombreuses années, elle a décidé du jour au lendemain de changer complètement de parcours et donner une toute autre orientation à sa carrière, alors qu'elle a travaillé dans l'administration publique ainsi que dans une entreprise privée, des métiers qui ne correspondaient plus à ses aspirations. Après avoir repris des études en sophrologie, Élodie a ouvert son cabinet à Hellemmes, avec le statut d'auto-entrepreneuse, pour faire ce qu'elle aime, accompagnée par la BGE Hauts de France.

Après avoir repris des études en sophrologie, Élodie a ouvert son cabinet à Hellemmes, avec le statut d'auto-entrepreneuse, pour faire ce qu'elle aime, accompagnée par la BGE Hauts de France.



Quant à **Alessandra Pesce**, tout a commencé grâce à une amie qui lui a proposé de donner des cours de cuisine dans une association lilloise. Un essai qu'elle a transformé avec succès et qui lui a immédiatement plu. Au vu de la satisfaction générale des participants, elle a décidé de monter sa propre activité liée à la cuisine italienne, grâce au soutien d'une association lilloise (Initiatives Plurielles) et d'une coopérative rencontrées lors du Salon Créer. Salariée depuis 2013, Alessandra propose ses services et dispense des cours autour de vraies recettes italiennes. Elle cuisine également à domicile, chez les particuliers, et confectionne des buffets de spécialités transalpines.

S'enrichir sur le plan personnel

Entreprendre n'est pas chose aisée. Cela demande du temps, de la patience, quelque fois de gros sacrifices, et d'endosser certaines responsabilités. Mais entreprendre permet aussi de s'affirmer et de s'épanouir à travers une activité qui nous ressemble et qui nous plaît. En effet, peu importe le secteur dans lequel elles exercent, nos trois Hellemmoises sont avant tout fières du travail accompli. Une fierté qui passe avant tout par le travail d'autogestion dans leurs activités respectives et par le poids des responsabilités qu'elles assument vis-à-vis de leurs clients, de leurs patients ou de leurs réseaux.

Créer leur entreprise leur a également permis de multiplier les contacts, en rencontrant de nombreuses personnes qui font régulièrement appel à leurs services, leur permettant ainsi de partager leur passion

à travers une activité qui leur ressemble, de partager ou de s'immerger dans d'autres cultures également.

Avec leurs activités respectives, Giulia, Élodie et Alessandra peuvent également gérer leur temps en toute liberté, une gestion au quotidien qui leur permet de mener et de concilier au mieux leur vie professionnelle et familiale, de s'occuper de leurs proches, d'être présents au quotidien pour leur entourage.

Trois femmes, trois parcours, trois visions de l'entrepreneuriat, trois activités qui se développeront au fil des prochaines années dans notre commune, « une ville sympa, familiale et conviviale » pour reprendre les propos d'Élodie Ledanois, Alessandra Pesce et Giulia Ventura !

Pour plus d'informations :

Pinoli & Ravioli
Alessandra Pesce
www.pinolieravioli.fr
info@pinolieravioli.fr

Elodie Ledanois
Sophrologue
120 rue Roger Salengro
à Hellemmes
www.sophro-hellemmes.fr
elodie.ledanois@outlook.fr

Forever Living Products
France
Giulia Ventura
www.foreverliving.fr

Un collectif d'élus mobilisé sur la sécurité et la prévention de la délinquance...

Le Comité des Villes pour la Sécurité Urbaine (COVISUR) est un collectif d'élus de 28 communes de la métropole lilloise représentant un territoire de plus de 900.000 habitants.



Le COVISUR a été créé en 2005 par Jean-Luc DEROO, maire d'Halluin, qui l'a animé et développé. Ce dernier ayant cessé ses fonctions en mars 2014, les élus ont depuis cette date, et à l'unanimité, demandé à Roger VICOT, maire de Lomme, de reprendre la présidence.

Ce collectif est une instance informelle, totalement apolitique, où les 28 communes membres accueillent les réunions à tour de rôle, environ toutes les 7 semaines, sur des thèmes relatifs à la sécurité et à la prévention de la délinquance.

Il y a en moyenne entre 45 et 50 participants à chaque réunion, sachant que chaque commune est représentée par son maire et/ou l'élue(e) délégué(e) à la sécurité, et un technicien responsable des questions de sécurité (coordinateur CLSPD, directeur de Police Municipale, ...). Un représentant de la Métropole Européenne de Lille est également invité.

A l'occasion de la cinquantaine de réunions du COVISUR depuis sa création, ont été abordés des thèmes relatifs :

- aux mesures alternatives à la détention ;
 - à l'organisation et aux modes d'intervention de la Police Nationale ;
 - à la gestion des malades dans l'espace public ;
 - à la sécurité aux abords des établissements scolaires ;
 - aux services spécialisés pour l'enfant et l'adolescent en difficulté ;
 - à la prévention de la récidive.
- (...)



A titre d'exemple, Frédéric Marchand, Maire d'Hellemmes et Evelyne Ledez, Adjointe en charge de la Citoyenneté - Médiation et Prévention, ont pu échanger à Lomme sur la sécurisation des commerçants en présence de Serge BOULANGER, Directeur de Cabinet du Préfet du Nord, sur les dispositifs de participation citoyenne en présence du commissaire divisionnaire WULVERICK à Lille, l'armement des polices municipales à Roubaix, la vidéosurveillance et la prévention de la radicalisation à Mons en Baroeul en présence de Matthieu PITON, chef de cabinet du CIPD ou encore ici même, à Hellemmes, sur les Gens du Voyage...

Le COVISUR prépare actuellement une rencontre transfrontalière, en partenariat avec la Préfecture du Nord, où seront invités des élus, des policiers et des magistrats belges et français.

En décembre 2014, le COVISUR a également co-organisé avec le Procureur de la République Frédéric FEVRE, une rencontre « justice-villes », afin que le Procureur de la République, des magistrats du Parquet et des spécialistes des questions de sécurité puissent échanger avec les élus des 120 communes du ressort du TGI de Lille (105 représentants de 47 communes étaient présents).

Les villes adhérant au COVISUR :

- Armentières,
- Bondues,
- Capिंगhem,
- Faches-Thumesnil,
- Halluin,
- Haubourdin,
- Hellemmes,
- Hem,
- La Madeleine,
- Lambersart,
- Leers,
- Lille,
- Lomme,
- Loos,
- Lys-les-Lannoy,
- Marcq-en-Baroeul,
- Marquette-lez-Lille,
- Mons-en-Baroeul,
- Ronchin,
- Roncq,
- Roubaix,
- Seclin,
- Tourcoing,
- Villeneuve d'Ascq,
- Wasquehal,
- Wattignies,
- Wattrelos,
- Wervicq Sud.

COMMUNICATION

Un site tout neuf pour la rentrée

Plus moderne, plus agréable, et surtout plus accessible, le nouveau site présente un nouveau visage, une ergonomie renforcée et de nouvelles fonctionnalités.

Depuis plusieurs années, Hellemmes bouge, se transforme. Embellissement de l'espace urbain, aménagement de la voirie, amélioration des espaces publics, agréments paysagers, rénovation des façades, facilitation des déplacements doux... Petit à petit, Hellemmes se fait plus agréable à vivre. C'est cette attractivité et ce dynamisme que le nouveau site Internet de la Commune entend refléter sur la toile.

Nouveau look et nouvelle arborescence

Modernisée une première fois en 2013, la version du site de la Commune ne répondait plus aux attentes des internautes. Plus que jamais, le web est omniprésent dans notre quotidien. Il est devenu un véritable outil d'information tant pour les habitants que pour les entreprises, les demandeurs d'emploi, les jeunes, les seniors et les familles. C'est un vecteur important pour la transmission des informations concernant la Commune, ses services et les politiques qu'elle met en œuvre dans tous les domaines. Des informations qu'il faut sans cesse actualiser et faire évoluer pour coller toujours plus à vos attentes.

Repensé selon vos demandes et démarches, le nouveau site d'Hellemmes bénéficie, depuis le mois de juin, d'une nouvelle arborescence, simplifiée et intuitive, permettant une meilleure utilisation et un confort accru pour les utilisateurs.

Ses lignes épurées, son graphisme soigné et son aspect visuel général présentent davantage de clarté et donne envie de se promener au gré des différentes rubriques, elles aussi repensées. L'intégration de cartes interactives de localisation des équipements publics, sportifs ou culturels, des administrations, etc... ajoute encore à la qualité de vos futures visites.



Des rubriques différentes pour une navigation simplifiée

Hellemmes.fr est désormais organisé en quatre parties : Vivre à Hellemmes, Que faire à Hellemmes ? Votre Mairie et Participer. Vous y trouverez des articles courts et informatifs faisant la part belle à l'image pour une lecture rapide et aisée. Les menus et sous-menus avec bandeaux déroulants faciliteront l'utilisation, permettant à chaque étape d'approfondir vos recherches.

Des pictogrammes en marge de chaque menu vous permettront également d'accéder directement à vos rubriques favorites.

Les rubriques d'actualités institutionnelles ont été totalement refondées pour offrir aux citoyens une source de renseignements sur la vie de la Commune et de son territoire, les informations pratiques, démarches administratives et formulaires téléchargeables...

Autre nouveauté, le site est désormais doté d'une photothèque en open data, vous permettant d'avoir accès et de pouvoir exploiter librement les photos, en usage privé, sans restriction de copyright. Avec cette première démarche d'ouverture des données communales, Hellemmes souhaite partager photos et vidéos qui sont la mémoire de notre commune.

En vous inscrivant directement sur le site, vous pouvez désormais personnaliser votre profil et consulter les informations spécifiques selon vos centres d'intérêts.

Bien entendu, la nouvelle version met toujours à disposition des internautes le Kiosque où l'ensemble des publications sont consultables et un moteur de recherche afin de simplifier la navigation sur le site. Un site plus aéré, plus dynamique, répondant aux normes d'accessibilité, avec un contenu toujours plus riche pour vous informer au mieux et pour faire rayonner la Commune au sein de son territoire et bien au-delà.

Venez découvrir nos rubriques et inscrivez-vous pour recevoir la newsletter de la commune.



Partagez vos photos de vacances et gagnez !

Adressez-nous vos plus belles photos de vacances sur contacthellemmes@mairie-lille.fr et faites le plein de cadeaux ! Que vous partiez au bout du monde ou au coin de la rue, au soleil ou sous la pluie... déposez vos photos de vacances avant le 5 septembre pour participer à notre concours « Photos de vacances ».



Vous voulez participer ?

Grande nouveauté de l'été, nos lecteurs et lectrices sont invité(e)s à nous faire parvenir leurs plus belles prises de vues de vacances, des images capturées n'importe où et sur n'importe quel sujet. Cliché insolite, photo souvenir ou image drôle, un paysage de rêve, un portrait de caractère ou une photo de groupe... une galerie photo sera constituée sur le site internet de la commune et un jury sélectionnera la meilleure image, qui sera publiée dans le magazine de septembre.

Le concours est gratuit et ouvert à tous les Hellemmois et Hellemmoises, photographes amateurs ou confirmés, quel que soit votre âge, dans la limite de trois photos par participant.

Seules les images numériques seront prises en compte. Il est important qu'elles soient de la meilleure qualité possible pour pouvoir supporter un agrandissement (évités les photos de téléphones portables qui risquent de ne pas être exploitables). Pour des contraintes liées à notre messagerie électronique, le poids de vos images ne devra pas dépasser le 6 Mo.

Les participants devront joindre à leurs photos le formulaire d'inscription téléchargeable sur www.hellemmes.fr ou disponible à l'accueil de la Mairie. Ce formulaire devra être scrupuleusement renseigné et fera état des coordonnées de l'auteur ainsi que de la cession des droits permettant l'utilisation de l'image par la commune.

Bien entendu, aucun photo-montage ou photo retouchée ne sera accepté.

Le jury

Composé d'amateurs et de professionnels de la photographie, d'élus et du comité de rédaction du magazine, le jury se réunira pour sélectionner les 12 œuvres qui seront exposées (un comité technique aura préalablement vérifié la conformité des photos).

Ce même jury se rassemblera à nouveau à l'issue de l'exposition pour sélectionner les 3 plus belles qui remporteront un prix.

Les prix

Les auteurs des 3 plus belles photos ainsi que le coup de cœur du jury seront récompensés par des lots offerts par la commune d'Hellemmes, d'une valeur totale de 500 €.

- 1^{er} prix d'une valeur de 250 €,
- 2^{ème} prix d'une valeur de 125 €,
- 3^{ème} prix d'une valeur de 75 €,
- Le prix du jury d'une valeur de 50 €.



Des livres à écouter...

Située dans le Nouveau Mons, la Bibliothèque sonore de Lille est un véritable service de prêt gratuit proposé par des « donneurs de voix » bénévoles permettant aux personnes en difficulté de lecture (déficients visuels, handicapés moteurs, parkinsoniens, mais aussi enfants dyslexiques...), d'avoir accès à de nombreux enregistrements.



Ainsi, l'Association des Donneurs de Voix ou ADV, créée par le Lions Club de Lille en 1972 et reconnue d'utilité publique depuis 1977, compte pas moins de 120 Bibliothèques Sonores réparties sur le territoire national. Ces dernières mettent gratuitement à la disposition des aveugles et des personnes atteintes de déficience visuelle ou physique les empêchant de lire, des livres, revues et journaux, enregistrés sur supports numériques (CD, mp3, clé USB, carte SD) et envoyés à domicile.

Le dispositif répond à un véritable besoin et permet de rompre l'isolement des personnes atteintes d'une déficience visuelle ou physique les empêchant de lire pour leur redonner l'accès à la lecture, l'information et la Culture. Le partage des valeurs qu'apporte la Culture à travers la lecture a suscité un développement important. Aucune cotisation n'est demandée. Les livres et revues sonores sont enregistrés par les Donneurs de Voix bénévoles et prêtés gratuitement à toute personne empêchée de lire pour raison médicale et capable de fournir un certificat ou une carte d'invalidité. Les bénéficiaires n'ont pas besoin de se déplacer : audiolivres et audiorevues sont apportés gratuitement par la poste et reviennent de même à la bibliothèque (frais remboursés par l'Etat à la Poste). Un Serveur national permet également de les télécharger sur Internet pour les personnes capables d'utiliser cette ressource (à l'adresse www.livres.advbs.fr).

De plus, les Bibliothèques Sonores offrent un choix de titres exceptionnel (plus de 200 000 titres au niveau national, des grands classiques aux ouvrages contemporains). Elles sont les seules à proposer également des audiorevues mensuelles et hebdomadaires (le Point, Le canard enchaîné, Historia, Géo, Science et Vie, le monde diplomatique, etc.)

Enfin, depuis 2010, l'ADV s'est donnée pour mission de développer son offre par des livres pour la jeunesse et plus particulièrement dans l'accompagnement scolaire, afin que les jeunes déficients visuels ou dyslexiques puissent suivre un cursus normal.

La bibliothèque sonore de Lille sert environ 600 audio lecteurs dont près de 200 habitent le territoire de la Métropole européenne de Lille. Elle est servie par 80 donneurs de voix et 50 donneurs de temps.

Env. 4 000 titres sont actuellement disponibles.



quelques chiffres :

- **120** Bibliothèques Sonores en France,
- **2 600** Donneurs de Temps*,
- **2 600** Donneurs de Voix*,
- entre **15** et **16000** audiolecteurs,
- plus de **200 000** livres et revues enregistrés à ce jour sur tous supports numériques.



Contact :
 Centre administratif
 25 rue Fresnel - B.P. 10034
 19101 BRIVE Cedex
 © 05 55 87 18 87
 Fax : 05 55 86 16 14
 Courriel : presidence@advbs.fr
www.advbs.fr

* Il existe les « donneurs de voix » qui sont ceux qui enregistrent les textes, et les « donneurs de temps » qui font en sorte que la machine et tous ses rouages fonctionnent.



ANIMATION

Hellemmes en famille : un parfum de vacances !

Encouragée par le franc succès des éditions 2014 et 2015, la commune a à cœur de poursuivre sur sa lancée en proposant aux Hellemmoises et aux Hellemmois un nouveau moment fort en découvertes et en divertissements, désormais incontournable de notre vie collective.

« Hellemmes en famille » c'est une fête destinée aux Hellemmoises et Hellemmois de tous âges, un moment privilégié d'échange, de partage et de rencontre autour de nombreuses activités ludiques et sportives, fruit de l'implication et des initiatives des enfants et des jeunes, et de la mobilisation de l'ensemble des services communaux, en étroite collaboration avec le monde associatif.

Chaque année avant l'été, ce rendez-vous populaire plein de surprises permet de valoriser les projets mis en place tout au long de l'année et de faire connaître les structures communales et associatives au grand public. Ouverte à tous et entièrement gratuite, cette manifestation permet donc aux enfants, ados et familles de découvrir les actions menées, au contact des animateurs et des équipes éducatives des différentes structures dédiées à l'enfance et à la jeunesse sur la commune. L'occasion aussi de placer la fin de l'année scolaire sous le signe des loisirs, et de (re)découvrir toute l'offre sportive, culturelle, sociale et de loisirs proposée par la commune et ses associations.

Hellemmes prend ses couleurs estivales

Ciel, soleil, eau, sable, vacances, ... Le 11 juin, le complexe sportif Arthur Cornette prend ses couleurs estivales pour une grande journée festive, entièrement gratuite, pour tous les publics : des ateliers, des jeux, des animations, des initiations... Mais aussi des démonstrations et spectacles présentés par les associations pour faire découvrir leurs activités aux plus petits comme aux plus grands. Il y en aura pour toute la famille !



Au fil de la journée, la découverte du cirque voisinera avec les initiations sportives, le conte avec la musique, l'espace motricité pour tout-petits avec les jeux d'eau, la création artistique avec les promenades en poney et autre stand photo... La diversité, l'originalité et la qualité des activités proposées tout au long de l'après-midi annoncent une journée agréable, riche de loisirs, de détente et de culture.

Enfin, la journée sera aussi ouverte aux questions et demandes de renseignements auprès des associations et services publics dédiés à la famille, à l'enfance et à la jeunesse, grâce à la présence de stands d'informations et de prévention.

Cette journée témoigne de la dynamique municipale dans les secteurs qui touchent toutes les générations, depuis la petite enfance aux adultes en passant par l'adolescence. Avec le collectif des partenaires organisateurs qui n'ont pas hésité à se mobiliser, Hellemmes a opté pour un véritable projet collectif, partagé par le plus grand nombre.

Alors pas d'hésitation, rejoignez-nous pour faire la fête sur la thématique des vacances, en famille ou entre amis, toutes générations confondues !

Hellemmes en famille

Samedi 11 juin 2016, de 15h à 19h

Complexe sportif Arthur Cornette
17, rue du Progrès à Hellemmes

 RENS. ☎ 03 20 41 82 50

Toute la programmation sur www.hellemmes.fr



La Petite enfance sera à la fête

Pour la deuxième fois, la Petite enfance est associée à l'événement.

Le 11 juin, les petits bouts de chou prendront d'assaut les installations du complexe sportif où ils pourront bénéficier d'une programmation sur mesure, à la fois ludique, éducative, culturelle et sportive, d'éveil et de motricité.

Des professionnels du jeu et de la petite enfance seront présents tout l'après-midi pour accueillir les familles dans les différents espaces.

Sur l'espace vert de la piscine, un espace conte sera aménagé et accueillera des lectures partagées sur transats et des histoires mises en musique aux rythmes des percussions avec les djembés de Kaï Dina, tandis qu'un peu plus loin, pelles et râtaux attendront les enfants pour une manipulation de sable. De quoi passionner les petits comme leurs parents.

A proximité de la salle Delannoy, à côté du point-info Petite enfance, c'est à des jeux d'eau que les plus petits pourront s'adonner, avant de se rassasier et se rafraîchir avec « Edouard & Célestin ». C'est également là qu'ils pourront s'initier aux bulles géantes et participer aux ateliers motricité.

A 15h30, Olivier le petit jardinier et son vélo triporteur ramènera quelques légumes de son potager et c'est tout en chansons qu'il fera découvrir les légumes et le jardin aux enfants à l'occasion d'un spectacle à la fois pédagogique et participatif.

Enfin, un studio improvisé permettra à chacun d'immortaliser son plus beau sourire pour un cliché qui figurera sans nul doute parmi vos plus belles photos souvenirs.

Un programme haut en rythmes et en couleurs, spécialement concocté par le Service communal de la Petite Enfance, qui fera, soyons en sûrs, le bonheur de tous nos bambins...

Et du côté jeunesse...

Avides d'informations et friands d'activités en tous genres, les ados pourront profiter d'un programme d'animations variées, encadrées par des animateurs expérimentés et qualifiés, qui se dérouleront sur l'ensemble des équipements du complexe que s'approprient à investir les associations locales.

Côté sports, chacun pourra assister aux démonstrations et s'initier aux nombreuses disciplines présentes sur le complexe. Entre le football, le basket, le volley-ball, le vélo, le tennis, le tir, la gymnastique, la natation et autres sports de combat, les participants n'auront que l'embarras du choix ! Un peu moins sportives mais tout aussi physiques et ludiques, des activités autour du cirque et du frisbee ainsi qu'un flash mob seront également proposées.

En marge du volet sportif, le « Village Jeunesse » installé à proximité de la halle multisports battra son plein grâce à la présence de stands d'informations en lien avec le Point Infos Jeunesse, l'unité de prévention, les Conseils d'Enfants et de Jeunes, les structures Akados et autres dispositifs jeunes... mais aussi d'activités de plein air avec notamment du beach volley, des structures gonflables, des modules de jeux et un espace laser game...

Outre le fait d'être un grand rassemblement festif et ludique, cette journée permettra aussi de renforcer la mixité sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et l'échange entre les jeunes des cinq quartiers de la commune.



CULTURE

« Hellemmes le plein air » en musique

À Hellemmes, la musique ne s'écoute pas seulement dans les salles de concert mais s'invite aussi dans les parcs et jardins. Du 15 au 26 juin, le festival investit ces lieux à travers quatre concerts, dont trois se déroulent en plein air. Que vous soyez plutôt rock, jazz, ou classique... tous les genres seront couverts.

Le point d'orgue du festival aura lieu dans le parc Gustave Engrand, à l'occasion de la Fête de la musique. Le 21 juin, ça va swinguer du côté de la Guinguette ! A partir de 19h30, nous accueillerons le groupe *Rhapsodie* et son univers si particulier qui mêle harmonieusement rap, hip hop, RnB, funk et musique classique. *Les Mauvaises Langues* seront aussi de la revue et apporteront une touche un peu plus rock à la soirée. Le groupe sera associé aux élèves de l'école de musique pour un concert d'exception, à ne manquer sous aucun prétexte !

Les amateurs de classique ne seront pas en reste : le parc François Mitterrand accueillera le dimanche 19 juin à 11h30, un concert commun de l'orchestre d'Harmonie d'Hellemmes et de l'orchestre junior de l'école de musique sur le thème « Et vous, quel héros êtes-vous ? ». Après cette mise au vert, l'événement classique vous invite à l'église Notre Dame de Lourdes (rue des écoles) le dimanche 26 juin à 16h où l'orchestre du Cercle Symphonique vous propose de (re)découvrir les grands standards de la musique tchèque avec « Par les prés et les bois de bohème ».

Et les enfants ne seront pas oubliés : eux aussi, comme les grands, ont droit à leur part du festival ! « Olivier le petit jardinier » est l'événement musical de l'été pour les petits et leurs familles. Pour tous ceux qui n'auraient pas encore vu le spectacle, mais aussi tous ceux qui auront envie de profiter à nouveau de ces musiques mises en scène autour des joies du jardin, rendez-vous au parc François Mitterrand le mercredi 15 juin à 10h30 !

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Une programmation riche et diversifiée afin de rythmer vos journées et vos soirées, et profiter au maximum du soleil hellemmois.

Les beaux jours arrivent et Hellemmes bascule en mode été ! De nombreux événements sont organisés en extérieur durant la saison estivale et viennent donner des allures de fête à toute la ville !

À venir ...

Encore de la musique et toujours en plein air, Hellemmes accueillera le 10 septembre prochain le « Festival des popottes roulantes ».

Des tributes rendant hommage aux plus grands noms de la musique pop rock : Simple minds par City of Lights ; Dépêche Mode par Secret Garden ; Trust par Cover Trust ; ACDC, Deep Purple, Rolling Stones et bien d'autres par The Time Machine... Attitude scénique, look, sons et voix, tout y est dans ces prestations assurées par des groupes 100% régionaux en direct live au parc Gustave Engrand.

Côté popottes, pas moins de 6 food trucks composeront un petit village gastronomique où vous pourrez déguster des plats variés et de qualité.

Rendez-vous incontournable du mois de septembre, ce premier festival des popottes roulantes explore toutes les facettes de la musique pour fêter tous ensemble la fin de la belle saison !

Entrée : 5 euros.



ANIMATION

Festivités du 14 juillet

Les superlatifs manqueront peut-être le jeudi 14 juillet peu avant minuit, lorsque le bouquet final de l'embrasement du ciel hellemmois viendra mourir sur l'esplanade du parc Engrand pour clôturer l'événement exceptionnel que la commune s'apprête à vivre cette année encore.

Dès 17h, le parc ouvrira ses portes au public. Les plus jeunes pourront alors s'amuser dans les trois structures gonflables installées sur le site.

A partir de 18h30, le cadre bucolique du parc se transformera en lieu de concert. Après une introduction assurée par Yvon, notre rocker local, la scène installée à l'arrière du château accueillera Elplaga (Guyane française - Reggae/Dancehall) et Kaina (Lille - Reggae/Pop rock), deux auteurs - compositeurs et interprètes pour une première partie haute en couleur.

Puis, vers 20h, Clarisse et Pierre, lauréats du prix de la Municipalité à l'occasion du Trophée Balavoine 2015, ouvriront la seconde partie.

Emile & Image, leaders charismatiques de groupes phares des années 80, s'associeront à nouveau et redonneront une nouvelle jeunesse à leurs plus gros tubes. Invités vedettes de ce 14 juillet à Hellemmes, ils seront entourés pour l'occasion d'un sacré plateau d'artistes avec notamment Stacey King, Stéphan Rizon

et Myriam Abel, trois voix qui ont incontestablement marqué les émissions de télévision The Voice et Nouvelle Star.

Otis Redding, Aretha Franklin, Marvin Gaye, Stevie Wonder, Tom Jones, Rihanna, Bruno Mars, Beyonce ou encore David Guetta... avec ce « Master's Voice Tour », les artistes vous proposent d'embarquer pour un voyage à travers les plus grands standards du blues et de la soul music des années 50 à nos jours. Puis viendront les « démons de minuit », « Laissez-nous chanter » et autre « Plus près des étoiles »... Des airs cultes que chacun a déjà fredonné dans une soirée ou à la radio. Des chansons populaires qui ont traversé trois décennies sans prendre une seule ride, pour un concert magique avant le Grand feu d'artifice. Alors, pas d'hésitation ! Venez les voir en «live» !



Souvent synonyme de podiums, de défilés militaires, et de fêtes populaires, le 14 juillet à Hellemmes ne se conçoit pas sans son traditionnel feu d'artifice. En fin de soirée, c'est la société Hamza qui sera chargée d'assurer le spectacle pyrotechnique rythmé et coloré sur le thème des années 80.

Des animations pour les plus petits, un plateau musical exceptionnel et un feu d'artifice magique composeront donc le programme des réjouissances qui plaira assurément à un public adolescent et familial.

PRIX SPÉCIAL DE LA MUNICIPALITÉ TROPHÉE BALAVOINE 2015



Pierre a 16 ans et habite Lezennes. En 2015, il participe pour la seconde fois au Trophée Daniel Balavoine et se fait remarquer grâce à son interprétation de « Basket case » (Green Day). C'est donc un style très pop rock qui compose son univers musical.

Clarisse elle, n'a que 11 ans. Elle était la plus jeune candidate de la compétition mais sa performance sur le titre « Stay » de Rihanna l'a placée parmi les meilleurs candidats du concours. Son âge et son talent augurent une belle évolution dans le domaine de la musique.

Le jury composé de Catherine Ferry, Lena Ka et Nicolas Watremez a particulièrement apprécié leurs prestations et a souhaité les encourager en leur permettant de se produire sur une grande scène.

A partir de 20h, venez vous aussi apprécier ces jeunes talents à l'avenir prometteur !

PROGRAMMATION :

Dès 17h :

- 3 Structures gonflables pour les plus petits
- Barbe à papa et confiseries
- Restauration possible : friterie, barbecue et buvette

A partir de 18h30 :

- Podium musical avec Yvon, Elplaga et Kaina

A partir de 20h :

- Clarisse et Pierre - Trophée Balavoine 2015
- Stacey King, Stéphan Rizon, Myriam Abel - Master's Voice Tour
- Emile & Image

Vers 23h30 :

- Grand feu d'artifice



Des pratiques sportives et ludiques pendant tout l'été

Il y a 26 ans, le Conseil régional Nord / Pas-de-Calais lançait la première édition de l'opération « Nos Quartiers d'Été », permettant de travailler sur le lien social et la citoyenneté en direction de populations « fragilisées ». Cet événement qui propose aux personnes de tous âges et tous horizons qui ne partent pas en vacances de se mobiliser autour d'animations dans leur quartier durant l'été, a très vite remporté un franc succès populaire.

Si pendant longtemps Hellemmes se raccrochait à la programmation lilloise, depuis l'an dernier Services communaux et associations locales conjuguent les efforts pour offrir aux Hellemmoises et Hellemmois un large panel d'activités de proximité sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement sur l'Épine et la Chapelle d'Elocques, quartiers inscrits en géographie prioritaire dans le cadre de la Politique de la Ville.

Pour la programmation 2016, une attention particulière a été portée aux projets s'appuyant sur une démarche forte de territorialisation (quartier, inter quartiers). Il s'agissait pour les organisateurs de développer des actions festives, culturelles et sportives, véhiculant les valeurs du bien vivre ensemble et favorisant les liens intergénérationnels.

Au programme des animations

Pour pratiquer des activités sportives entre amis ou tout simplement, pour passer un bon moment en famille, rendez-vous au complexe Arthur Cornette pour un tournoi de foot en salle inter-quartiers, à l'école Dombrowski et à l'Épine pour des initiations au segway ou encore salle Coget pour des animations familiales sur le thème de l'Euro 2016... Les plus sportifs auront donc l'embarras du choix. Pour les autres, deux séances de cinéma de plein air au Parc Leroy et rue de la Ville de Naumburg seront organisées avec animations en amont des projections. L'univers de la danse sera aussi exploré avec des séances d'initiation, des shows et démonstrations, et une soirée afro-latine. Enfin, un village d'artistes sera installé et regroupera des jongleurs, sculpteurs de verre et de ballons, illustrateurs, calligraphes, cracheurs de feu, musiciens, chanteurs, créateurs de bijoux, savonniers, boulangers, peintres... De nombreux événements placés sous le signe du loisir, de la détente et de la découverte.

Rendez-vous tout l'été pour faire le plein de sensations, d'émotions, d'efforts et de souvenirs... L'entrée et les animations sont gratuites.



LES DATES À RETENIR EN JUILLET...

Les 2, 16, 23 et 30 Juillet, de 20h à 2h

Parc François Mitterrand et Espace Acacias

> **Danc'Art** pour partir à la découverte de plus de 20 disciplines de l'univers de la danse

> **Village des artistes** pour découvrir de nombreuses pratiques artistiques et de jeunes talents

Mercredi 6 Juillet

De 9h à 12h, rue de la Ville de Naumburg - l'Épine
Et de 14h30 à 17h30, école Dombrowski

> Découverte et initiation à la **pratique du segway**
(sur inscription : 03 20 41 82 59)

Judi 7 Juillet, à 20h30

Parc Leroy (Rés. Jacquard)

> « **La famille Bélier** » - Cinéma de plein air avec animation musicale en amont et petite restauration sur place (film avec Louane et François Damiens).

Les 7, 8, 11 et 12 Juillet

Salle Coget à l'Épine

> **Création de livres animés.**

Atelier Pop'up animé par Artémo, la fabrique d'art et de mots (sur inscription : 03 20 41 82 59)



Mercredi 20 Juillet, toute la journée

Salle Coget à l'Épine

> **Fête familiale.** Organisée par le club Léo Lagrange sur le thème de l'Euro 2016 avec structures gonflables et animations foot.



LES DATES À RETENIR EN AOÛT...

Vendredi 19 Août, à 20h30

Rue de la Ville de Naumburg à l'Épine

> « Bis » - Cinéma de plein air avec petite restauration sur place (film avec Kad Merad et Franck Dubosc).

Les 16, 17 et 18 Août

Salle Léo Lagrange - Complexe sportif A. Cornette

> **Tournoi de foot en salle 12/14 ans**

Compétition inter-quartiers organisée par la direction des sports (sur inscription les 9 et 10 août, de 14h à 16h à l'Espace des Acacias).

Les 23, 24 et 25 Août

Salle Léo Lagrange - Complexe sportif A. Cornette

> **Tournoi de foot en salle 15/17 ans**

Compétition inter-quartiers organisée par la direction des sports (sur inscription les 9



et 10 août, de 14h à 16h à l'Espace des Acacias).

Mercredi 24 Août après-midi

> **Animation Zumba et Ragga** - Par L. Lagrange, salle Coget à l'Épine

> **Animation Boxe thaï** - Par L. Lagrange, dojo - complexe sportif

Lundi 19 Août, de 14h à 19h

> **Le nez dans le guidon** - Voir détail en page 40

Mercredi 6 Juillet

Segway ? Kézako ?

Tout droit venu des Etats Unis, le segway, ou gyropode électrique, est un nouveau mode de déplacement urbain silencieux, ludique et écologique qui permet de se déplacer en toute quiétude, moyennant quelques consignes techniques et un bon sens de l'équilibre.

Debout sur un plateau porté par deux roues, le pilote s'agrippe au guidon et se penche légèrement en avant pour avancer, en arrière pour reculer. Le véhicule électrique doté de batteries permettant d'effectuer une cinquantaine de kilomètres, peut rouler jusqu'à 20 km/h ; Un concept intéressant dans le cadre des nouvelles mobilités.

À Lille, Transpole a été la première à investir dans le Segway, dès 2004. Une flottille de 16 machines était alors répartie dans deux stations : à la gare Lille-Flandres et à la station Oxygène du Bois-de-Boulogne. Sans grand succès, l'opération a été abandonnée. D'autant plus qu'étant considérés comme des véhicules à moteur, ils avaient interdiction de circuler dans les zones piétonnes (Cf. Code de la route). Depuis, ils ont été remis au goût du jour et semblent prendre un nouvel essor. L'Office de Tourisme et des Congrès de Lille propose notamment des visites guidées de la ville en Segway dès qu'arrivent les beaux jours.

Si l'usage urbain de ces machines ne fait toujours pas l'unanimité, leur usage ludique fait lui un véritable carton !

Lors d'événements sportifs et festifs, il n'est pas rare de voir les organisateurs proposer des séances de découverte de ces engins ainsi que des balades ludiques et écologiques, à vivre en famille ou entre amis.

C'est dans cet esprit que Nos Quartiers d'Été proposeront aux Hellemmois de s'initier à la pratique du Segway à l'occasion d'un atelier de formation technique, pour que chacun puisse maîtriser l'engin et se sentir à l'aise avant de se lancer pour sillonner les artères des quartiers de l'Épine et de la Chapelle d'Elocques.





SPORT-LOISIRS



Le nez dans le guidon

Que ce soit pour les loisirs, le sport, les déplacements ménagers ou professionnels, à la ville comme à la campagne, les français sont plus de 20 millions, de tous âges et tous horizons, à enfourcher régulièrement une bicyclette. Pratique, économique, populaire et moderne, l'usage du vélo s'inscrit résolument dans nos modes de vie actuels et mérite bien d'être fêté !

Le 29 août prochain, Hellemmes aura « le nez dans le guidon » ! Services communaux et associations conjuguent leurs efforts pour organiser, plus qu'une fête, un véritable événement participatif pour transmettre la passion du vélo et véhiculer ses valeurs à l'occasion d'un moment de partage et de convivialité.

Seront à disposition de tous de 14h à 18h sur la place Hentgès : ateliers, animation vélos rigolos et atypiques, circuit baby vélo, piste BMX, parcours segway et stands de sensibilisation.

A 16h, les féminines seront à nouveau à l'honneur à l'occasion d'une course qui réunira les meilleures filles de la région. Vent constant, pluie battante... Celles qui avaient bravé les éléments peu propices l'an dernier seront de retour sur l'asphalte hellemmois.

Un peu plus tard, à partir de 18h et juste avant le grand final du Guidon d'Or, tous à vélo et en toute sécurité, petits et grands pourront sillonner les rues d'Hellemmes avec une rando-famille urbaine sur le parcours de la course. Une opération qui permettra à chacun de côtoyer les stars de la petite reine et de se faire prendre en photo avec eux.

Enfin, à 19h sera donné le départ du Critérium tant attendu qui soufflera ses 14 bougies et réunira cette année encore un plateau d'exception avec plusieurs grands noms du cyclisme régional, national et international. Pour savoir qui succèdera à Alexis Vuillermoz, grand vainqueur de l'édition 2015 devant Preben Van Hecke et Florian Sénéchal qui complétaient le podium, rendez-vous lundi 29 août rue Roger Salengro, face à la station de métro Hellemmes.

Cycles fous, BMX, segway et autres animations pour tous en prélude à un critérium au plateau relevé... Pas de doute, en août, la grande journée du vélo, c'est à Hellemmes ! Seul, en famille ou entre amis, tous en selle, on pédale et on profite de cette après-midi convivial et festif !

D'année en année, le Guidon d'Or Hellemmois est devenu un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la petite reine.

Cette épreuve sportive dont le double objectif est de fournir au grand public un plateau de qualité et faire une grande fête du vélo, est aussi le dernier critérium organisé dans la région.

L'édition de 2014 a marqué un changement dans le parcours avec un départ du centre-ville.



LOISIRS JEUNESSE

Jeux et découvertes cet été à Hellemmes avec les ALSH !



Les vacances d'été, pour les enfants de la commune, seront synonymes de jeux, de partage et de découverte ! Avec les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, plus communément appelés les ALSH, Hellemmes propose aux enfants âgés de 6 à 11 ans des activités diverses et variées sur différents thèmes spécifiques. Que ce soit avec des sorties cinéma, au parc zoologique, avec des jeux et des ateliers, une chose est certaine : pendant les vacances d'été, les petits hellemmois ne vont vraiment pas s'ennuyer.

Un large panel d'activités

Cette année, les ALSH se dérouleront du 6 au 29 juillet et du 1^{er} au 26 août, mais seront fermés les jeudi 14 juillet et lundi 15 août. Pendant toute cette période, sept sites seront ouverts. Tout d'abord, pour les maternels, c'est-à-dire pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, les ALSH prendront leurs quartiers dans les écoles Rostand, Salengro, Dombrowski et Jenner. Pour les primaires (6-11 ans), ils se situeront dans les écoles Berthelot-Sévigné et Rostand, au parc Engrand et au complexe sportif Arthur Cornette.

Chaque structure mettra en place de nombreuses activités autour d'un thème particulier, alliant les pratiques sportives, artistiques, d'expressions corporelles ou de détente. Les enfants bénéficieront d'une équipe d'encadrement compétente composée d'animateurs diplômés.



Inscriptions obligatoires !

Comme chaque année, le nombre de places étant limité, la réservation demeure obligatoire. Aucun enfant ne pourra être accepté s'il n'a pas été préalablement inscrit, et ce, même s'il se présente dans le centre au premier jour des vacances. De la même manière, et dans le cadre de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, si le nombre de places disponibles est atteint, les nouvelles demandes seront placées sur une liste d'attente, et ne pourront être effectives qu'après acceptation et notification. Dans le cas contraire, il sera proposé un autre centre d'accueil, le plus proche du lieu initialement prévu.

Les agents de la régie vous accueilleront et enregistreront vos inscriptions jusqu'au 17 juin inclus, à la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse (153 bis rue Roger Salengro). Pour gagner du temps, vous pouvez aussi inscrire vos enfants jusqu'au 18 juin 2016 inclus via votre Espace Famille (<https://lille.espace-famille.net>) à l'aide de vos identifiants et codes personnels. Un moyen simple et efficace pour éviter les files d'attente à l'approche de l'été.

41

STRUCTURES OUVERTES POUR CES 2 PÉRIODES :

- ALSH Sportif, complexe Arthur Cornette. *Enfants de 6 à 11 ans*
- ALSH Gustave Engrand, 208 rue Faidherbe. *Enfants de 6 à 11 ans*
- ALSH Berthelot-Sévigné, 67 rue Jules Ferry. *Enfants de 6 à 11 ans*
- ALSH Jenner, plateau Jenner - rue des Écoles. *Enfants de 3 à 6 ans*
- ALSH Salengro, rue Anatole France. *Enfants de 3 à 6 ans*
- ALSH Rostand, rue de la Ville de Naumburg. *Enfants de 3 à 8 ans*
- ALSH Dombrowski, place Paul Dombrowski. *Enfants de 3 à 6 ans*



 **RENS.**
Direction de l'Éducation
et de la Jeunesse
☎ 03 20 41 82 70

S'inscrire au recensement obligatoire dès 16 ans



Tout garçon ou fille de nationalité française, âgé(e) de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). **Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).**

Comment se faire recenser ?

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents. Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche.

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16e anniversaire et les 3 mois suivants.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans effectueront cette formalité dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui acquièrent automatiquement la nationalité française à 18 ans et/ou disposent de la capacité de la décliner pourront effectuer leur recensement jusqu'à l'âge de 19 ans.

Que faut-il déclarer ?

- Le nom de famille, le(s) prénom(s), la date et le lieu de naissance du jeune recensé et de ses parents
- L'adresse du domicile
- La situation familiale, scolaire et/ou professionnelle

Où se faire recenser quand on habite à Hellemmes ?

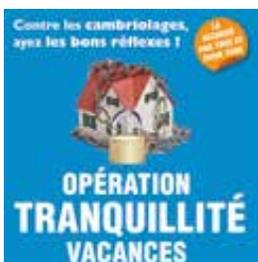
- Auprès du service Etat civil de la mairie
- En ligne, sur le site internet Service-public.fr

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance)

L'attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la « Journée défense et citoyenneté », ainsi que pour s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). **Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement** car la mairie ne délivre pas de duplicata (en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé).



SÉCURITÉ

Pour éviter les cambriolages pendant vos vacances, signalez votre absence à la police ou à la gendarmerie

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la police ou à la gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier de ce service totalement gratuit, vous devez passer soit par le commissariat le plus proche de votre domicile (Lille-Fives) ou par la brigade de gendarmerie la plus proche, muni du formulaire « Opération Tranquillité Vacances » complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie (formulaire téléchargeable sur le site de la préfecture du Nord ou sur www.hellemmes.fr).

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

DONNER DU SENS, À VOS CÔTÉS

Hellemmes n'est pas une île... et c'est tant mieux! Il est donc normal que les débats qui animent notre pays interpellent chacun d'entre nous ; cela nous amène à nous interroger légitimement sur les grandes décisions qui vont influencer notre vie et celle de nos enfants pour les prochaines décennies.

La V^{ème} République est-elle encore adaptée aux attentes de la société actuelle ? Les assemblées parlementaires sont-elles assez entendues ? Comment donner un nouveau souffle à la démocratie et rapprocher les décisions du pouvoir institutionnel avec les attentes des Citoyens ? Le débat est riche et doit être posé en place publique.

A Hellemmes, les occasions de débattre sont nombreuses et tous les avis démocratiques sont entendus. L'équipe de la Majorité municipale est attentive aux idées de chaque habitant, et s'emploie à mettre en œuvre des politiques respectueuses de l'intérêt général.

Chaque élu met un point d'honneur à ce que les décisions prises dans le cadre de sa délégation permettent d'améliorer votre vie quotidienne et notre environnement, tout en donnant du sens à l'action publique. Derniers exemples en date : la police à cheval dans nos rues pour une meilleure sécurité de proximité, un meilleur accès aux commerces du centre-ville, des dispositifs sécurisant et facilitant les déplacements doux, des parcs aménagés, une collaboration renforcée avec un établissement de santé sur notre territoire... La liste est encore longue, mais révélatrice de l'investissement quotidien de vos représentants élus pour rendre avec vous notre commune toujours plus agréable à vivre !

Franck GHERBI

Président du Groupe Socialiste et Apparentés

EUROPE ECOLOGIE - LES VERTS

UNE « VILLE LENTE » POUR BIEN VIVRE

Dans un monde qui s'accélère, où les flux de données et les transactions se multiplient, ne perdons pas de vue la nécessité de prendre du temps pour vivre les choses importantes. L'idée d'une « ville lente » complète celle de « smart city / ville intelligente », car à quoi bon des capteurs, écrans de contrôle et autres outils techniques de pointe, s'ils ne sont pas au service du mieux être de la population, s'ils laissent une partie des habitants sur le carreau faute d'accès à ces équipements, ou s'ils rendent la vie encore plus trépidante.

L'éloge de la lenteur est aussi celui du temps indispensable à la réflexion et à la délibération. Chacun a son mot à dire pour améliorer sa cité, et connaître les avis de chacun requiert un temps considérable : la démocratie comme l'éducation a besoin de temps et de lenteur. Certains choix demandent plus de maturation que d'autres. L'écologie, par exemple, n'est pas un domaine à l'échelle du temps individuel, mais à celui de la planète. A nous de savoir prendre le temps de faire les bons choix.

Pour chacun la « ville lente », c'est surtout prendre le temps de parler aux gens qu'on croise dans la rue, dans l'immeuble, chez les commerçants, pour parler de la pluie et du beau temps ou de ses difficultés. Bref, des choses importantes.

Vivre dans une « ville lente », c'est prendre le temps de sonner à la porte d'à côté pour demander un coup de main, ou pour discuter de la prochaine fête du quartier.

Vivre dans une « ville lente », c'est prendre le temps de jardiner et d'échanger des trucs et astuces, de cuisiner, en famille, en consultant des recettes, en les partageant, en se renseignant sur les commerces locaux.

Vivre dans une « ville lente », c'est faire attention au enfant, aux personnes fragiles, et donc de ralentir dans ses déplacements motorisés pour ne pas mettre les autres en danger, et éviter d'être brusqué.

Il existe un réseau international des villes du bien vivre, une communauté de villes cittaslow, qui s'engagent pour préserver un mode de vie qui ait du sens... en voici les principales recommandations et obligations :

- Mise en valeur du patrimoine urbain historique en évitant la construction de nouveaux bâtiments.
- Réduction des consommations énergétiques.
- Promotion des technologies écologiques.
- Multiplication des espaces verts et des espaces de loisirs.
- Propreté de la ville.
- Priorité aux transports en communs et autres transports non polluants.
- Diminution des déchets et développement de programmes de recyclage.
- Multiplication des zones piétonnes.
- Développement des commerces de proximité.
- Développement d'infrastructures collectives et d'équipements adaptés aux handicapés et aux divers âges de la vie.
- Développement d'une véritable démocratie participative.
- Préservation et développement des coutumes locales et produits régionaux.
- Exclusion des OGM

Voir <https://slowmouvement.wordpress.com/slow-city/>

Pour faire du bien à tous et toutes, faisons ensemble d'Hellemmes une « ville lente » exemplaire !

Les élus-e-s hellemmois du mouvement écologiste

www.lille.eelv.fr

GRUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE

LOI TRAVAIL : L'INDIGNE COUP DE FORCE !

La loi Travail, dont on a tant parlé, est un triple coup de force du gouvernement.

Coup de force contre les travailleurs puisque cette loi balaie les droits acquis par les travailleurs au fil des luttes. Ce texte, élaboré sans concertation, est maintenu alors que 75% des Français s'y déclarent opposés.

Coup de force dans les rues puisque le gouvernement intime aux forces de l'ordre de laisser les casseurs intégrer les cortèges. Le but : l'usage de la matraque sur des manifestants pacifiques par des policiers épuisés par l'état d'urgence prolongé. Inacceptable !

Coup de force enfin contre le Parlement avec le recours au 49-3, dont François Hollande lui-même disait qu'il est « un déni de démocratie, une brutalité » (2006).

Ce triple coup de force (nous n'en connaissons pas l'issue au moment où ces lignes sont écrites), il s'agira de s'en souvenir !

Karine TROTTEIN

Groupe Communiste - Front de Gauche

HELLEMMES BLEU MARINE

A l'occasion de la commémoration du 8 mai, le Maire a prononcé un discours, qui loin de rassembler, avait pour but de justifier la politique suicidaire et morbide de l'Europe sur une immigration massive et incontrôlée. (il y a 100 Molenbeek en France, Kanner - ministre de la ville).

Il a employé des mots comme populisme (peuple). Si le peuple dit-il a en assez, il faut l'écouter et ne pas le traiter de f-----. Pour éviter des événements comme à Mayotte courant mai

(à moins que ce qu'ils cherchent) si vous n'êtes pas d'accord avec eux, vous êtes un vilain . C'est lamentable !

Quartier Dombrowski, des ados usagers du city stade ont remis une pétition pour le garder. Au 1^{er} Adjoint. A priori pas de réponse, pas de proposition. Ce quartier est vraiment est vraiment chouchouté ; LMH et Partenord vont réhabiliter plus de 400 logements sur la chapelle d'Elocques et 160 parc Leroy. Ah c'est vrai, le front est le 1^{er} parti sur ce quartier...

Quartier filature, la MEL va finir les travaux (qui paie la MEL ?)

Jean-Rémi DUMESNIL

Hellemmes Bleu Marine

Contact : 07 83 48 30 92

hellemmesbleumarine@orange.fr

UNION POUR HELLEMMES

État d'urgence ou pas ?

Depuis quelques semaines à Lille, Rennes ou encore Paris se sont déroulés en marge des manifestations contre la loi Travail des actes violents, inqualifiables, perpétrés par des casseurs qui n'ont rien à voir avec la majorité des manifestants.

UPH condamne tout ce qui porte atteinte à la sécurité de nos concitoyens et salue le formidable travail des forces de l'ordre. Tous ces faits ne font qu'accroître le sentiment d'insécurité qui s'installe chez nos concitoyens s'ajoutant à la délinquance qui ne cesse d'augmenter.

Rappel de nos propositions : création d'une police municipale hellemmoise formée et armée, implantation d'un réseau de vidéoprotection sur les zones sensibles. Car ce sont bien les faiseurs de troubles qui doivent avoir ce sentiment d'insécurité et non nos concitoyens !

La réponse pénale doit être sévère.

Caroline BOISARD-VANNIER

Jean Baptiste DELLOYE

Christian CORNETTE

Union Pour Hellemmes

unionpourhellemmes@gmail.com

LES GENS D'HELLEMMES

LÀ, NOUS NOUS ÉTONNONS DE LA GESTION FINANCIÈRE HELLEMMOISE !

En octobre 2015, la reconstruction du groupe scolaire Jean Rostand dans le quartier de l'Épine comportera 12 classes, un restaurant scolaire et un espace éducatif. Elle a été votée pour la somme de 8.751.075 €. À 35 km de là, La Gorgue, commune de moins de 6000 habitants a construit un groupe scolaire de 16 classes, 2 dortoirs, une garderie, etc. montant : 2.907.350 €. La salle de classe coûte 71.400 € à La Gorgue, 429.000 € à Hellemmes ! (en tenant compte des montants à charge des communes après réception des subventions).

OUI, NOUS NOUS ÉLEVONS CONTRE LA LOI EL KHOMRI, SYNONYME DE RÉGRESSION SOCIALE !

Baisse de la rémunération des heures supplémentaires, contraintes sur les salariés, les chômeurs, etc. Les « concessions » accordées ne le sont que par obligation ! Exemple : le travail des apprentis mineurs (50h/semaine) s'était heurté à l'Organisation Internationale du Travail : retiré sur avis du Conseil d'État.

Le Groupe Les Gens d'Hellemmes demande le retrait pur et simple de cette loi.

Gisèle HUBERT

Bernard Joly

Virginie Delette

Les Gens d'Hellemmes

www.lesgens-hellemmes.Org

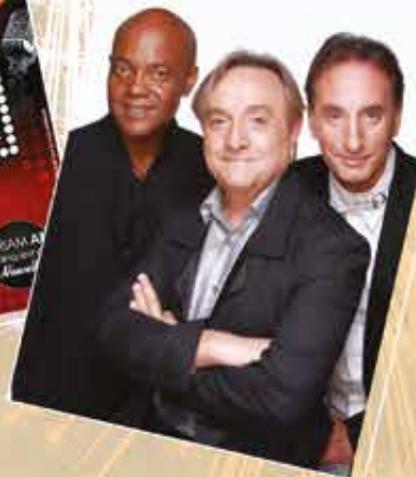
Jeudi 14 juillet 2016

Centre Gustave Engrand

Rue Faidherbe

Ouverture du parc : 17h

18h30 / SPECTACLES/DEMONSTRATIONS



A partir de 19h30 :

Pierre et Clarisse (Prix de la Municipalité/Trophée Balavoine)

Master's Voice Tour 2016

Stacey King - Stephan Rizon - Myriam Abel

22H / **Emile et image**

23H / **FEU D'ARTIFICE**

Petite restauration, buvette et stands d'animations et de jeux divers proposés par les associations hellemmoises.

Rens. : 03 20 41 82 98

www.hellemmes.fr

 Hellemmes
la ville à vivre